

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 67 (1982)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Messenger Raiffeisen



5

Organe officiel
de l'Union suisse
des Caisses
Raiffeisen

Paraît
chaque mois
67^e année
Mai 1982

79^e Congrès Raiffeisen suisse



12 et 13 juin 1982 à Bienne

Le nouveau rédacteur du «*Messenger Raiffeisen*»

Afin de remplacer M. Paul Puipe à la rédaction de la revue mensuelle de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen «*Le Messenger Raiffeisen*», la direction de l'administration centrale a nommé M. Jean-Louis Emmenegger en tant que rédacteur responsable, avec bureau dans les locaux de l'Office de révision à Lausanne.

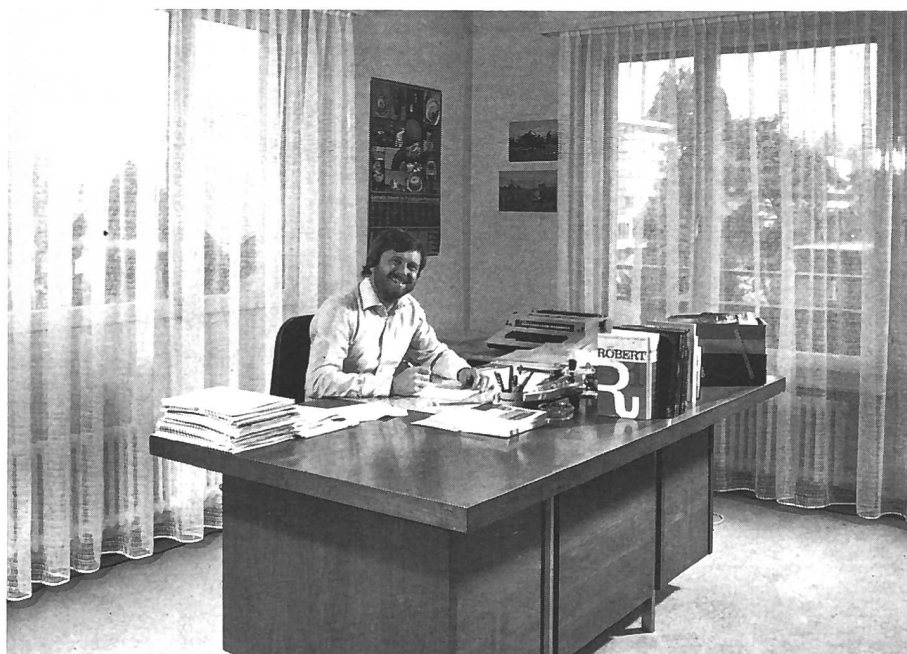
M. Emmenegger, né à Bienne en 1949, est originaire de Schüpfheim (LU). Après avoir fréquenté le Gymnase français de Bienne, il obtint en 1973 la licence ès sciences économiques de l'Université de Neuchâtel. Pendant quatre ans, il travailla en tant qu'économiste à la Division économique d'une grande banque suisse dont la direction est à Bâle, qu'il quitta ensuite pour assumer les fonctions de rédacteur responsable, pendant trois ans, d'une revue romande destinée aux jeunes et aux enseignants.

Entré à l'Union suisse des Caisses Raiffeisen début janvier 1982, M. Emmenegger a été chargé d'étudier et de proposer une nouvelle conception pour «*Le Messenger Raiffeisen*» ainsi que pour la presse Raiffeisen en général, une conception destinée à mieux correspondre au goût du jour. De plus, il fonctionnera en tant qu'«*antenne*» en Suisse romande du département du marketing auquel le secteur «*presse*» a été rattaché.

Nous souhaitons succès et satisfaction à M. Emmenegger dans l'accomplissement de sa tâche.

La direction
de l'administration centrale

Studio-Photos J. Capt



SOMMAIRE

<i>Bienvenue à Bienne</i> H. Fehr, maire	83
<i>Biel-Bienne, ville bilingue</i> H. Fehr	84
<i>Quelques mots d'histoire</i>	86
<i>Une région digne d'être visitée</i>	88
<i>Bienne et son économie</i> M. Jean	90
<i>Quelques aspects de la culture à Bienne et dans les régions avoisinantes</i> F. Bourquin	93
<i>Convocation au Congrès Raiffeisen 1982</i>	95
<i>Chronique économique</i> R. Schindelholz	96
<i>Les Caisses Raiffeisen suisses en 1981</i>	97
<i>Concours international Raiffeisen 1981 pour la jeunesse</i>	98
<i>Nouvelles des Caisses affiliées</i>	100
<i>Nous avons lu pour vous</i>	104
<i>Election complémentaire au conseil d'administration de l'Union suisse</i>	105
<i>Nouvelles de l'étranger</i>	106
<i>Notre page de mots croisés</i>	107

Photo de couverture:
Place du Ring
(copyright Imprimerie
W. Gassmann SA, Bienne).

Copyright des textes des pages 86
à 90: Imprimerie W. Gassmann SA,
Bienne.

Rédaction

Jean-Louis Emmenegger
Rédacteur responsable
Case postale 206
1000 Lausanne 6
Tél. 021/269686

Impression

Grafiheld SA
Av. Longemalle 9
1020 Renens
Tél. 021/34 81 31

Régie des annonces

Annonces Suisses SA
Place Bel-Air 2
1000 Lausanne
Tél. 021/202931

Administration

Union suisse des Caisses
Raiffeisen
Case postale
9001 Saint-Gall



Le Palais des Congrès

Photo J. Chevalier

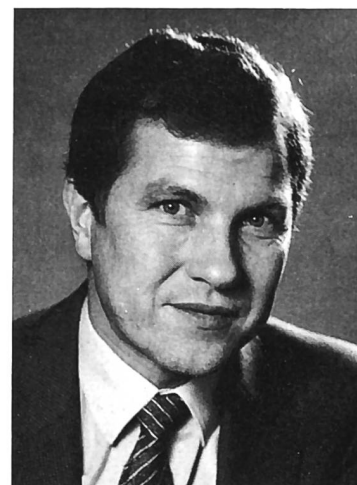
Bienvenue à Bienne

Je suis heureux que l'Union suisse des Caisses Raiffeisen ait choisi cette année la ville de Bienne pour y tenir son assemblée des délégués.

L'Union des Caisses Raiffeisen, avec ses quelque 1200 agences, environ 258000 membres et une somme de bilan de près de 14 milliards de francs, est une grande organisation économique; son réseau d'agences fortement ramifié joue sans contexte un rôle important dans notre système bancaire. La présence de M. Pierre Languetin, vice-président de la direction générale de la Banque Nationale Suisse, hôte et orateur, souligne ce fait.

Au nom des autorités, je souhaite une cordiale bienvenue aux délégués et à leurs hôtes. Puisse leur rencontre à Bienne être couronnée de succès et leurs assises atteindre les buts qu'ils se sont fixés. J'espère en outre que leur passage dans notre ville et dans ses environs leur laissera un agréable souvenir.

Dans l'article ci-après «Biel-Bienne, ville bilingue», je me fais un plaisir de présenter un peu plus en détail la ville de Bienne.



Hermann Fehr, maire

Bienne, souvent appelée la « métropole du Seeland », jouit d'une situation géographique enviable. À l'ouest, il y a les eaux du lac de Bienne; à l'est et au sud, les champs, les forêts et les collines du Seeland; au nord enfin, elle se presse contre le versant le plus méridional du Jura. Un poète n'a-t-il pas écrit que Bienne n'était que « la millième partie de la Suisse, mais la plus belle » ? Le très beau paysage des alentours et le charme alémanico-romand de sa population ne cessent d'exercer un attrait certain sur tous les visiteurs suisses ou étrangers.

La ville de Bienne est bien desservie en liaisons ferroviaires: six lignes

des milliers de voyageurs, venant chercher une distraction sur ce beau plan d'eau. Des transports publics bien organisés permettent de circuler facilement d'un quartier à l'autre de la ville et de se rendre dans quelques communes de la proche région. Grâce à une position centrale et à un dense réseau de communication, grâce aussi à son Palais des Congrès terminé en automne 1966, Bienne a également vu se développer un tourisme lié à des congrès.

Bienne est une ville industrielle; pourtant, à peine dépassées les limites de la ville, on se retrouve en pleine campagne, entouré de jardins et de champs, de fermes aussi, et

l'histoire de la ville. Bornons-nous donc à dire qu'elle fut mouvementée. Jusque vers la fin du XVIII^e s., elle était étroitement liée au prince-évêque de Bâle qui exerçait ici aussi bien le pouvoir spirituel que temporel. Encore rattachée à l'évêché, Bienne fut prise dans la tourmente de la Révolution française. En 1798, elle fut incorporée à l'Etat français; en 1815, le Congrès de Vienne décida que la plus grande partie de l'ancien évêché de Bâle, y compris Bienne, devait être attribuée au canton de Berne. Ce n'est qu'en 1831 que le district de Bienne fut créé.

Le développement économique se résume en quelques importantes étapes que voici:

- La tréfilerie, dont les débuts remontent à plus de 300 ans. C'est en 1914 qu'eut lieu la fusion des fabriques de Boujean et de Bienne en une seule firme qui s'appela désormais les Tréfileries Réunies S.A.
- Une fabrique d'indiennes (impression de toile de coton). Fondée en 1747, elle atteint son apogée au début du XIX^e s. Mais elle disparut en 1842.
- L'industrie cotonnière disparut, elle aussi, au siècle dernier. Depuis, l'industrie textile n'est pas parvenue à reprendre pied à Bienne.
- L'horlogerie, dont l'existence est attestée pour la première fois en 1718. Peu avant l'arrivée des Français, en 1798, l'horlogerie donnait du travail à une bonne centaine d'habitants sur une population d'environ 2000 personnes. Mais l'occupation française fit périr cette industrie. C'est en 1842 qu'un réfugié, Ernst Schuler, de Darmstadt, la ramena à la vie. Au moyen de mesures d'ordre fiscal, les autorités favorisèrent l'implantation de nouvelles entreprises. C'est alors que commença, dès 1850, une forte immigration d'horlogers, en majorité de langue française, venant surtout des vallées jurassiennes voisines et de Suisse romande. C'est ainsi que la ville de Bienne, jusqu'ici alémanique, devint ville bilingue.

Biel-Bienne, ville bilingue

Hermann Fehr, maire

importantes des Chemins de fer fédéraux la relie au monde extérieur; à quoi il convient d'ajouter la ligne à voie étroite Bienne-Täuffelen-Anet. Deux funiculaires, l'un montant à Evilard, l'autre à Macolin, permettent d'accéder facilement et rapidement aux lieux de repos et de détente que sont les hauteurs jurassiennes. De très belles unités de la flotte de la Société de navigation sur le lac de Bienne attirent au printemps, en été et en automne des centaines, voire

d'un rythme de vie plus posé. La conversation du Biennois reflète d'ailleurs ce fil qui le relie à la nature toute proche. Sur la rive gauche, de Vigneules à La Neuveville et même plus loin, la vigne règne en maîtresse incontestée. D'innombrables vignobles produisent des raisins de qualité avec lesquels les vignerons fabriquent d'excellents vins comme le « Twanner » ou le « Schaffiser » dont la réputation n'est plus à faire.

Cela nous mènerait trop loin que de vouloir évoquer ici plus en détail

Bienne et son lac

Photo Office du tourisme de Bienne



Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, l'industrialisation s'empara de notre pays. Bienne aussi fut prise par la fièvre. A côté de l'industrie horlogère, on vit naître des fabriques de machines et de machines-outils, une fabrique de savon, une autre de vélos, une autre encore de pianos, une fabrique d'articles de bureau, de livres de commerce, une autre enfin de grammophones qui produisit aussi, plus tard, des radios. Enfin, en 1935, l'entreprise américaine General Motors ouvrit des ateliers de montage, donnant ainsi en pleine crise économique mondiale du travail et un salaire bienvenu à quelques centaines de personnes.

Parallèlement à la croissance de l'industrie, de l'artisanat et du commerce, le secteur tertiaire (celui des services) prenait son essor et se développait. Les banques suisses forment un groupe particulièrement bien représenté: pas moins de neuf d'entre elles ont une agence à Bienne.

Le développement industriel eut bien entendu des incidences sur la démographie de notre ville. En 1870, Bienne comptait 7900 habitants, en 1900, déjà 22 000. En 1920, après la fusion avec les communes voisines de Boujean, Madretsch et Mâche, on en comptait 34 600, et à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, en 1945, 43 700. Après cette catastrophe mondiale – et alors qu'on s'attendait à une crise –, c'est le contraire qui arriva: nouvelle accélération de l'économie et nouvelle et constante progression du nombre d'habitants. Ainsi le nombre d'habitants augmenta-t-il sans discontinuer jusqu'en 1964 lorsqu'il atteignit le chiffre record de 65 000. Les immigrants ne venaient pas seulement de Suisse; les étrangers arrivaient en grand nombre, surtout d'Italie.

La haute conjoncture des années d'après-guerre entraîna d'énormes travaux d'infrastructure, notamment parce qu'un certain retard s'était accumulé. Des bâtiments publics furent édifiés à un rythme accéléré; mais l'industrie et la construction de logements absorbaient aussi des investissements importants. La ville de Bienne a grandi au point d'atteindre à présent ses

limites territoriales; elle n'a plus guère de possibilités d'extension. Certes, à l'est, elle dispose encore d'importantes réserves de terrain, mais le projet d'une gare de triage et des projets routiers en bloquent une bonne partie.

Depuis le milieu des années soixante, la population baissa à nouveau, au début en raison d'un exode urbain (manque de logements), depuis quelques années en raison de la récession qui a très durement touché Bienne. En quelques années, la ville a perdu environ 10 000 emplois. Fin 1975, le nombre d'habitants descendait pour la première fois en dessous de 60 000. Il atteignait encore tout juste 55 000 à la fin de l'année 1981.

La population de Bienne se compose de trois cinquièmes d'Allemands et de deux cinquièmes de personnes parlant le français ou une autre langue. L'allemand et le français sont les deux langues officielles, égales en droits. Le bilinguisme est une caractéristique marquante de notre ville. Notre système scolaire en est imprégné. De l'école enfantine à l'école moyenne supérieure, les parents ont le choix d'envoyer leurs enfants dans une école de langue allemande ou de langue française. Le bilinguisme imprègne également le secteur public et l'administration. Les publications officielles, les messages au peuple, les règlements, les ordonnances, les rapports et les propositions au

La place du Bourg

Photo J. Chevalier



Conseil de ville (parlement), tout est rédigé et publié en allemand et en français. Il en va de même pour les plaques de rue qui sont bilingues. Tout citoyen peut s'adresser dans sa langue maternelle à l'administration municipale et recevra une réponse dans sa langue. Tant au Conseil municipal (exécutif) qu'au Conseil de ville (législatif), les conseillers s'expriment chacun dans leur langue maternelle, sans l'intervention d'un interprète ni l'aide d'une installation de traduction simultanée. Tout le monde peut supposer être compris de l'autre. Cette cohabitation des Alémaniques et des Romands suscite une concurrence naturelle des deux communautés linguistiques et culturelles qui n'a jamais été gravement perturbée. La plupart des habitants nés à Bienne parlent plus ou moins bien les deux langues. Dans tous les quartiers de la ville, Alémaniques et Romands se côtoient et vivent ensemble; certaines familles sont bilingues. Les deux communautés linguistiques ont appris à se connaître, à s'estimer et à se compléter. Mais les bilingues

possédant à fond les deux langues sont rares!

Bienne est sans conteste le centre d'une région économique et culturelle. Elle doit aussi assumer d'importantes tâches scolaires sur le plan régional. La ville peut se targuer d'offrir aux deux communautés linguistiques une gamme scolaire complète. A l'exception d'une université, les enfants et les jeunes gens y trouvent toutes les possibilités de formation dans les deux langues. Plusieurs écoles ont un caractère régional, voire supra-régional: les gymnases, l'Ecole cantonale d'ingénieurs (anciennement «Technicum»), les Ecoles normales (cantonales), l'Ecole professionnelle, l'Ecole commerciale, l'Ecole d'administration et des transports, l'Ecole suisse du bois, etc. Toutes sont au service de la région, de certaines parties du canton ou de la Confédération tout entière.

Bienne est aussi le centre d'une vie culturelle régionale. Les institutions et organisations culturelles doivent être dotées des moyens financiers nécessaires pour être à la hauteur de leurs tâches. C'est pour-

quoi une étroite collaboration au niveau de la région apparaît de plus en plus nécessaire, la question de la compensation des charges devant être l'objet d'une attention particulière, puisque Bienne doit faire face à des difficultés financières.

Enfin, on ne peut omettre de mentionner le rôle de «pont» que Bienne joue de par ses liens avec le Seeland alémanique, d'une part, et avec son voisin septentrional, le Jura bernois romand, d'autre part. Il est vital de souligner cette particularité. La volonté d'assumer à l'avenir aussi ce rôle de «pont» ne pourra exercer ses effets que si cette particularité est reconnue, tant à Bienne qu'à l'extérieur. Ceci explique les efforts des autorités tendant à faire inscrire cette position particulière de Bienne dans la constitution du canton de Berne. Si on parvient à tenir compte des besoins spécifiques de la ville et de ses habitants, la bonne entente continuera de régner entre les deux communautés linguistiques et culturelles, et Bienne pourra continuer d'assumer son rôle de «ville-pont».

Quelques mots d'histoire

Le nom de Bienne apparaît pour la première fois en 1142; l'église est citée dans un document de 1228. Bienne, comme ville, ne figure dans les archives qu'en 1230. Les princes-évêques de Bâle, dont les terres s'étendaient jusqu'au lac de Bienne dès le X^e siècle et qui fondèrent la ville, en furent les maîtres jusqu'en 1798. Le maire, représentant l'évêque, y exerçait le droit de haute justice et présidait le Conseil. En 1275, Rodolphe de Habsbourg accorda à la ville les droits dont jouissait déjà Bâle. Bienne, en 1279, conclut avec Berne une alliance, puis en 1311 avec Fribourg et, en 1334, enfin, avec Soleure. En 1367, l'évêque Jean de Vienne, qui voyait dans ces alliances une atteinte à ses droits, entra par surprise à Bienne et l'incendia.

Pour renforcer la protection de leurs frontières au sud-ouest de leur

territoire, les princes-évêques subordonnèrent les contingents de l'Erguel (vallon de Saint-Imier) à la ville de Bienne, ce qui eut pour conséquence que la ville de Bienne, expressément allemande, dut s'exprimer en français avec les troupes du Jura voisin. Avec le temps, ces relations amenèrent des familles à quitter l'Erguel pour élire domicile à Bienne. Toutefois, la plupart d'entre-elles adoptèrent la langue allemande dès la deuxième génération. Ces faits constituent les premiers pas vers le bilinguisme qui ne s'ancre cependant à Bienne que vers le milieu du XIX^e siècle. Les alliances avec les villes voisines étaient considérées comme un honneur, mais en réalité les obligations militaires qu'elles entraînaient s'avérèrent être une charge guère supportable pour les finances de la ville. La ville devait subvenir elle-même aux dépenses de guerre de

ses troupes. Mais elle n'avait aucune part aux territoires conquis au cours d'expéditions militaires communes. Bienne n'était également convoquée à la Diète que lorsqu'on y traitait une affaire touchant ses intérêts. Ce n'est qu'en 1668, à l'occasion de l'organisation militaire fédérale, qu'à l'instar des autres villes alliées, Bienne obtint un siège permanent à la Diète.

La ville n'était à ses origines composées que du Ring, de la place du Bourg et de la rue des Maréchaux. A la fin du XIII^e siècle, elle s'agrandit en direction de l'est (rue Haute et rue Basse). Enfin, au milieu du XIV^e siècle, un nouveau quartier vit le jour au sud de la Suze (rue du Canal, rue du Marché, jusqu'à la rue Dufour actuelle). La ville ne bougea dès lors plus jusqu'au XIX^e siècle. A l'écart des grandes routes, Bienne n'offrait à ses artisans qu'un rayon d'activité modeste et son com-

merce s'exprimait dans deux grandes foires annuelles. La culture de la vigne et de la terre occupait la majorité des habitants. Les gens de métier étaient répartis en six corporations et, jusqu'au début du XIX^e siècle, la ville fut une petite cité médiévale de 2000 habitants assez repliée sur elle-même. Occupée par les Français en 1798, Bienne fut française pendant 17 ans; coupée ainsi de la Confédération jusqu'en 1815. A cette date, elle fut, avec le Jura, rattachée au canton de Berne.

Sous la domination française, Bienne fut d'abord attribuée au département du Mont-Terrible et depuis 1800 à celui du Haut-Rhin. C'est sous ce dernier qu'elle fut élevée au rang de canton, auquel furent également attribué La Neuveville et la Montagne de Diesse, et en devint la capitale. Cette ascension inattendue au rang de canton d'une région qui n'englobait que 4 communes, incita particulièrement les Biennois, après la fin du Régime français, à se tourner vers les pays confédérés et particulièrement vers les représentants importants des alliés, dans l'espoir d'être reconnus en qualité de canton autonome au sein de la Diète fédérale. Cet espoir fut déçu: tant la Diète que le Congrès de Vienne s'y refusèrent.

Les premiers efforts entrepris par la ville sur le plan industriel remontent à 1747, lorsque fut fondée une fabrique d'indiennes. Après des débuts difficiles, cette entreprise connut des années prospères. Mais elle disparut en 1842, victime des droits de douane et de la concurrence étrangère. Une fabrique de cotonnades, ouverte en 1825, connut le même sort. La tréfilerie de Boujean, fondée en 1634, joua en revanche un rôle économique qui dure encore et contribua au développement de l'industrie du fer dans le Jura.

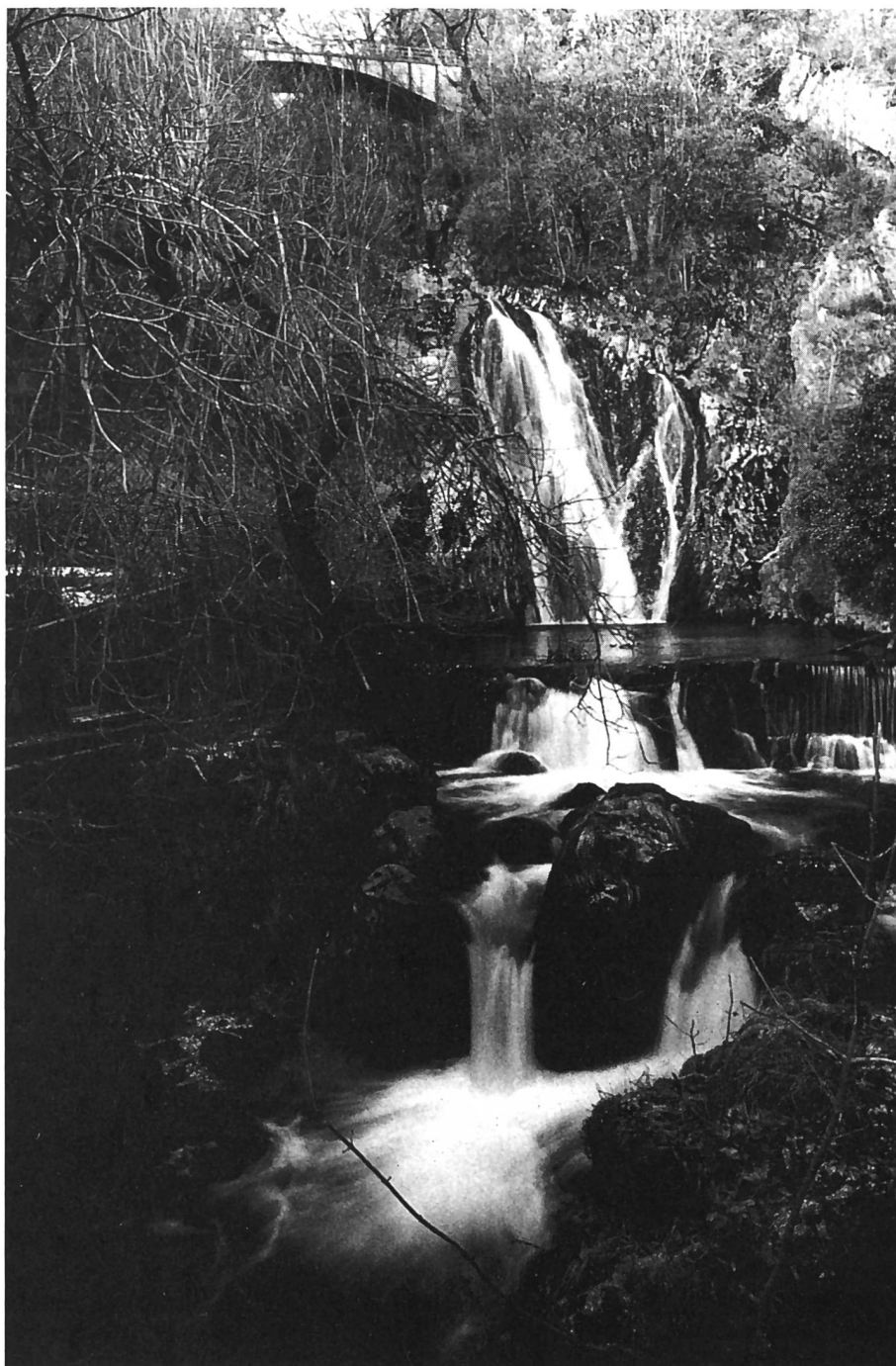
Après la fermeture des fabriques de textile, la ville, menacée par le chômage, suivit le conseil d'Ernest Schüller, qui invitait les autorités à introduire l'industrie horlogère alors très répandue dans le Jura. Ce fut un succès et le nombre de la population doubla en peu d'années. Grâce à sa politique ferroviaire, Bienne devint, avec le temps, un des centres les plus actifs de la fabrication et du commerce de la montre.

Bienne, après 1850, où jusqu'alors on n'avait parlé presque exclusivement que l'allemand, devint bilingue et on dut ouvrir pour les horlogers jurassiens, en 1860, la première classe de langue française. Etape après étape, les écoles françaises et allemandes se développèrent et c'est ainsi que Bienne est devenue la ville suisse où chacun s'exprime dans sa langue. Le bilinguisme, vieux déjà de cent ans, a fait ses preuves et Romands et Alémaniques forment, aujourd'hui, une communauté bien soudée où, à l'école, au parlement

local, dans les magasins, partout chacun respecte la langue et la confession de l'autre. ■

Les gorges de Douanne

Photo Ch. Grünig





Daucher

Photo G.-A. Muller

train Bienne—Täuffelen—Anet propose des services équivalents au touriste sur le versant sud, il lui permet de découvrir une partie du fameux et fertile «Seeland».

Par la richesse de son environnement sylvestre et viticole, le lac de Bienne constitue une région de repos attrayante en même temps qu'un grand centre de sports nautiques (natation, voile, aviron, planche à voile). Le vaste réseau de chemins pédestres, admirablement signalé, s'étend des hauteurs du Jura aux vignes et offre autant de détente que de distraction et d'instruction (notamment le sentier d'initiation à la viticulture).

Bien que cela aille de soi, il vaut la peine de relever que l'hôtellerie joue un grand rôle dans les environs du lac de Bienne; n'est-elle pas, en effet, dépositaire de la tradition gastronomique (poissons et vins)? Nous serions cependant bien empruntés pour mentionner ici certains endroits ou établissements plutôt que d'autres. Qu'il nous soit permis d'affirmer que les spécialités de cette belle région, tant liquides que solides, sont toujours préparées avec un solide savoir-faire; que l'on s'en persuade par soi-même!

Mentionnons pour terminer le Musée viticole de Gléresse (Ligerz). Les témoins de l'histoire et de la culture viticoles de la région y ont trouvé un repos mérité. L'ancienne maison patricienne «Hof» fut rénover et aménagée à cet effet.

(Office du tourisme de Bienne)

Une région digne d'être visitée

Le lac de Bienne

Le lac de Bienne représente un millième de la surface de la Suisse parce qu'il recouvre 40 kilomètres carrés environ sur 40 000 kilomètres carrés de superficie pour la Suisse entière (14,5 km de long, 3,5 km dans sa plus grande largeur, profondeur maximum 75 m). C'est d'après le poète Hermann Hiltbrunner la «plus belle fraction millésimale de la Suisse».

D'avril à fin octobre, les bateaux de la Compagnie de navigation du lac de Bienne accostent dans des villages délicieusement logés dans les vignes tels Daucher, Douanne, Gléresse et

La Neuveville. Ils s'arrêtent également à Engelberg et à L'île de Saint-Pierre, qui symbolise le «retour à la nature» de J.-J. Rousseau. Ces bateaux vous amèneront également à Cerlier, petite ville pittoresque du Jolimont. Mentionnons encore le Tour des trois lacs (ceux de Bienne, de Neuchâtel et de Morat) ainsi que la course sur l'Aar qui part de Bienne et passe par Büren et Altreu (colonie de cigognes) pour aboutir à Soleure.

Alors que les rives nord du lac de Bienne sont également desservies par les CFF et que l'on peut atteindre les terrasses ensoleillées de Macolin et de Tessenberg surplombant l'azur du lac au moyen de funiculaires, le

Les hauteurs jurassiennes

Les hauteurs de Macolin et d'Evilard offrent un panorama unique sur le Plateau suisse. La vue s'étend du Säntis au Mont-Blanc. Situation idéale pour pique-niquer. En hiver, d'excellentes pistes de ski de fond s'offrent aux sportifs. On atteint les hauteurs de Macolin et d'Evilard par deux funiculaires. Une très belle route y conduit également. Altitude de Macolin-station: 873 m; Evilard-station: 697 m.

En 1944, le Conseil fédéral a décidé d'instituer, à Macolin, une Ecole fédérale de gymnastique et de sport. Dans un décor naturel magnifique,

d'importantes installations ont été exécutées: stades, pistes, salle de sport (40 sur 25 m), salles de gymnastique, piscine en plein air, etc. Quelques-unes de ces installations sont uniques en Europe. Chaque année, des milliers de sportifs séjournent à Macolin; l'école attire également de nombreux visiteurs étrangers.

Les *Prés-d'Orvin* sont, en été et en hiver, un but d'excursion très recherché. De là, on se rend au Mont-Sujet, au Chasseral ou au Sässeli. D'admirables pâturages s'offrent à l'excursionniste. En hiver, deux remontepentes fonctionnent. On se rend aux Prés-d'Orvin par le funiculaire Bienne-Evilard, puis par le Funi-Car. Le *Chasseral*, dont le sommet est relié au Plateau de Diesse par un télésiège et une route — la route rejoint également le vallon de Saint-Imier — est le point le plus élevé de la région (1610 m).

Mais la *Montagne de Boujean*, la *Montagne de Plagne* sont des buts d'excursions très populaires aussi. La visite des *gorges de Douanne* se combine avec une promenade à Prêles ou à la *Montagne de Douanne* où se trouve le village de vacances du même nom inauguré en 1980. Les *champs de jonquilles* des hauteurs de Plagne et des Prés-d'Orvin attirent, en avril, des foules de promeneurs.

Le Seeland

Depuis la première correction des eaux du Jura, le Seeland — ou «la région des lacs» — s'est transformé en un immense potager. Les paysans du «Marais» situé entre ces trois lacs sont tous devenus des maraîchers. Ils cultivent plus de septante sortes de légumes. Aussi n'est-il pas étonnant qu'on dise souvent du Seeland qu'il est le plus grand verger et jardin potager de Suisse.

La plupart des petites villes du Seeland datent des XII^e et XIII^e siècles et ont un passé historique fort riche. Toutes ont gardé pour l'essentiel leur cachet d'antan. Aarberg, ancien lieu d'échanges commerciaux, n'a pas oublié sa vocation. Büren s/A., ville tête de pont, Cerlier (Erlach), Le Landeron, La Neuveville, autant de lieux qui défendaient dans le temps le Plateau suisse de côté de la Bourgogne. Nidau et son vieux châ-

teau de 1196, aujourd'hui siège de la préfecture et du tribunal.

De Nidau, en suivant le canal de l'Aar, on arrive aux écluses de Port (construites en 1940), ouvrage intéressant. Ou alors, on se promène jusqu'au petit bois, au bord du lac. Cette rive est partiellement propriété de la ville et on peut s'y baigner. Un peu plus loin, le site de Petinesca, ruines d'un camp militaire romain, et dans la forêt, les fondations de neuf temples et chapelles. De l'autre côté de la ville, Gottstatt et son ancien cloître des Prémontrés très bien conservé. Pas loin de là, Orpond et, dans la même direction, la région de Meienried, des méandres de l'ancienne Aar, un paradis pour les amis de la nature. Au

sud du lac, le petit village de Täuffelen et ses fermes seelandaises attirent les visiteurs.

Fermes seelandaises et villages vigneron se font face et se mirent dans les eaux du lac. A l'époque de la floraison des cerisiers, une excursion dans la région de Sutz-Täuffelen s'impose.

Ses spécialités culinaires

Le *vignoble* du lac de Bienne produit un petit *vin* blanc pétillant. S'il n'a pas le velouté de certains vins, il a de l'esprit et souvent de la finesse. Il est le compagnon indispensable de la *friture de poissons* que l'on mange, assaisonnée de mayonnaise,

Le Seeland

Photo Ch. Grünig



dans quelques restaurants de Bienne et dans la plupart des restaurants et hôtels du vignoble. Le vin blanc du lac permet également de préparer la *fondue jurassienne*.

Dans quelques fermes du Jura bernois, on fabrique la « *Tête de moine* », sorte de fromage en forme de tête qu'on ne coupe pas en tranches comme le fromage ordinaire, mais qu'on racle délicatement au moyen d'un couteau. On obtient alors une pâte qu'on dépose sur le bord de l'assiette et qu'on mange avec du pain et du cumin.

Dans les auberges du Seeland, il faut goûter le savoureux et copieux *plat bernois*, composé soit de choucroute, soit de haricots, accompagnés de lard, de saucisses, de viande de porc fumée, de jambon, etc. Certains restaurants de la région préparent délicatement la *truite au bleu*, pêchée dans les rivières du Jura.

Ses manifestations traditionnelles

La grande fête de Bienne, la fête de l'été, c'est la *Braderie*. Cette manifestation, qui a son origine dans le nord de la France, est à la fois une foire et une kermesse. Pendant deux jours — normalement les derniers samedi et dimanche de juin — les commerçants liquident, à même la rue, leurs stocks de l'année précédente. Charcutiers, boulangers, restaurateurs prennent aussi possession de la rue, et l'air est embaumé du parfum des saucisses grillées et des poulets rôtis. Les attractions foraines s'installent. Partout retentissent des fanfares et des orchestres. Des ponts de danse sont dressés sur les places publiques. La *Foire de Bienne*, qui dure une dizaine de jours, a lieu à la fin de l'été, en principe tous les deux ans. C'est un comptoir régional. Le *Carnaval*, en raison de la saison à laquelle il a lieu, est une fête plutôt régionale. Bals masqués, cortège, attractions foraines donnent à la ville, pendant trois jours, une animation joyeuse. ■

Bienne et son économie

Marcel Jean, chef de l'Office de développement économique de la Ville de Bienne.

La récession des années septante a touché Bienne de plein fouet. Alors qu'une baisse générale de la demande en biens d'investissement et de consommation se faisait sentir tant dans les pays occidentaux que dans les pays de l'Est, mettant du même coup la Suisse devant des problèmes analogues sur les plans conjoncturels et de l'emploi, l'économie biennoise était obligée de faire face à deux événements supplémentaires. Il s'agissait, d'une part, de problèmes structurels dans l'industrie horlogère et, d'autre part, de la suppression des accords sur les préférences tarifaires qui eut pour résultat de faire « culbuter » une grosse entreprise industrielle importatrice de produits semi-finis. En effet, celle-ci a soudain été privée d'un élément essentiel qui lui permettait de produire à des prix concurrentiels.

Du côté des autorités — et Bienne ne faisait point exception —, on était mal préparé à ce choc. Il s'est donc écoulé quelque temps avant de pouvoir réagir, c'est-à-dire avant de pouvoir formuler des mesures permettant de mettre, à titre de solution transitoire, des chômeurs au travail et de créer des emplois en accordant un soutien efficace à des projets de l'industrie privée, ceci en tant que but à long terme. D'une manière générale, les communes suisses sont en mesure d'offrir les avantages que présente leur situation géographique, leur stabilité politique, des partenaires sociaux disposés à se parler et à s'écouter et une population industrielle. Bienne, en créant un Office de développement économique, a tenté de défendre ses intérêts et de saisir ses chances. L'exposé ci-après est un abrégé des développements qui ont caractérisé la situation biennoise au cours des années septante.

Structures économiques

L'évolution des structures économiques ressort clairement des statis-

tiques industrielles. Cette statistique ne « descend » pourtant que jusqu'aux entreprises ayant au moins six collaborateurs; mais elle tient compte de celles dont les activités présentent un haut degré d'automatisation ou dont les collaborateurs sont exposés à des dangers particuliers (voir tableau page ci-contre).

Ces chiffres montrent, s'il le fallait encore, qu'à l'exception de quelques entreprises qui ont réussi à progresser malgré la récession économique, toutes les branches accusent une baisse tant en ce qui concerne le nombre d'entreprises que le nombre d'emplois, en chiffres réels et en pour-cent. En tête, nous trouvons l'horlogerie qui perd 55 % de ses entreprises et 52 % de ses emplois, suivie de l'industrie des métaux. En 3^e place, d'après la diminution du nombre d'entreprises, on trouve l'industrie des machines; d'après la baisse du nombre d'emplois, les « autres » entreprises constituent un groupe au sein duquel l'industrie graphique fait particulièrement sentir ses effets.

Malgré cette forte réduction d'activité, l'industrie horlogère demeurait en 1980, avec ses 48 entreprises et 3 981 emplois, la principale branche de l'économie biennoise. Suivent, l'industrie des machines avec 31 firmes et 3272 travailleurs et, en 3^e position, l'industrie des métaux (24 entreprises et 1814 postes de travail). Il convient en outre de souligner le fait que dans ces groupes industriels, les trois quarts de tous les emplois sont directement ou indirectement dépendants des exportations et que, par conséquent, en plus de la lutte que se livrent les concurrents, ils sont à la merci des fluctuations monétaires.

D'après le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975, les entreprises de « services » étaient au nombre de 537 et occupaient 15 863 personnes. A cette même époque, l'industrie comptait 693 fir-

mes et donnait du travail à 14 160 travailleurs. Autre constatation intéressante : considérés du point de vue des secteurs d'activités, 5 % des emplois appartenait au secteur primaire, 57 % au secteur secondaire et 38 % au secteur tertiaire. Par rapport aux moyennes du canton et de la Confédération pour le secteur secondaire (43 et 45 %), la ville de Bienne apparaît comme étant nettement plus industrialisée, alors que sur le plan du secteur tertiaire, elle a un certain retard à combler puisque les valeurs sont respectivement de 48 % pour le canton et 49 % pour la Confédération.

Marché du travail

Pendant des décennies, profitant d'une conjoncture extrêmement favorable, le nombre d'emplois n'a cessé d'augmenter. En 1970, ce nombre atteignait le sommet avec 42 000 postes de travail. La récession a ensuite opéré des coupes sombres puisque ce ne sont pas moins de 12 000 emplois qui ont été supprimés depuis. Ce nombre correspond à une perte de 40 %, alors que les pertes correspondantes sont de 33 % pour le canton et de 23 % pour la Confédération.

Sorte de mauvais présage : en octobre 1974, Bienne enregistrait, pour la première fois depuis fort longtemps, 21 chômeurs complets. En février 1975, la ville enregistrait un maximum de 1256 chômeurs, tandis qu'au mois de juin de la même année, le nombre de personnes travaillant avec des horaires réduits se montait à 5177.

La reprise qui s'installa vers la fin des années septante a fortement fait baisser le nombre des chômeurs ; mais à l'élément quantitatif est alors venu s'ajouter un facteur qualitatif, en ce sens que les travailleurs à la recherche d'un travail ne correspondaient pas forcément aux places disponibles. Après une certaine période de rétablissement, le marché du travail présentait à la fin de l'année 1981 à nouveau certains signes de détérioration : 192 chômeurs complets et 1105 chômeurs partiels. Ainsi, la demande de travail dépassait à nouveau l'offre.



Atelier d'horlogerie

Photo J. Chevalier

Afin de lutter contre cette évolution négative qui avait pris naissance vers le milieu des années septante, les autorités municipales ont alors mis au point un programme de développement économique et créé au printemps 1977 un Office de développement économique intégré à l'administration municipale. Mais une politique d'encouragement économique ne peut être poursuivie à longue échéance avec quelques chances de succès que si elle est menée systématiquement. Il faut de plus que la politique communale dans son ensemble baigne dans un climat favorable à l'économie. En tant qu'exécutif, le Conseil municipal s'est donné un instrument de gestion

politique, son « programme-cadre », qui tient compte de ces exigences. Il a notamment inscrit les buts suivants dans ce programme à long terme :

- tendre à des comptes équilibrés,
- ne pas augmenter les charges fiscales,
- maintenir émoluments et tarifs stables dans le cadre du renchérissement,
- limiter judicieusement les dépenses,
- imposer des mesures de rationalisation,
- en principe, autofinancer les investissements annuels,

Tableau

Branche	Entreprises		
	1970	1980	Variation
– Métaux	33	24	– 27 %
– Machines	41	31	– 24 %
– Horlogerie	106	48	– 55 %
– Autres	48	37	– 23 %
	<u>228</u>	<u>140</u>	<u>– 39 %</u>

Branche	Nombre d'emplois		
	1970	1980	Variation
– Métaux	2 746	1 814	– 34 %
– Machines	4 596	3 272	– 29 %
– Horlogerie	8 377	3 981	– 52 %
– Autres	1 988	1 377	– 31 %
	<u>17 707</u>	<u>10 444</u>	<u>– 43 %</u>

- *encourager l'économie en favorisant le développement d'entreprises existantes et l'implantation de nouvelles.*

Les buts de nos efforts sont axés aussi bien sur la quantité que sur la qualité. Sur le plan de la quantité, le but visé est une offre d'emplois adaptée à notre population, autrement dit le plein emploi. Quant à la qualité, il faudrait que les emplois soient à même d'exercer un attrait de par les possibilités de gains offertes, qu'ils bénéficient de stabilité tant dans le temps que sur le plan technologique et qu'ils se répartissent sur un éventail de branches aussi large que possible. Il est pourtant évident que c'est là un idéal qui ne pourra jamais être atteint. C'est pourquoi l'encouragement à l'économie se révèle être une tâche permanente qu'il y a lieu de réexaminer régulièrement et dont les instruments doivent être adaptés au fur et à mesure des changements. Cette tâche est assurée par un organe consultatif, la Commission de développement économique qui assiste le Conseil municipal et le conseille.

Quant à l'Office de développement économique, il est au front. Pour travailler, il s'appuie sur le programme fédéral pour les régions « dont l'économie est menacée » ainsi que sur les prestations prévues par la loi cantonale de 1971 sur le développement de l'économie. De plus, Bienne fait partie de la « région de montagne Jura-Bienne » dont le projet de développement sera bientôt au point. Ce projet servira de base pour obtenir de la Confédération et du canton une aide supplémentaire à titre d'aide aux investissements pour les régions de montagne, telle que les lois en question le prévoient.

Pratiquant une politique prévoyante et perspicace depuis de nombreuses décennies sur le plan foncier, la ville de Bienne a, par le passé déjà, systématiquement favorisé l'implantation de nouvelles entreprises industrielles. Ayant acquis régulièrement des terrains à titre prévisionnel, elle possède actuellement de vastes biens-fonds dans le quartier industriel du Champ-de-Boujean. La commune cède les terrains se trouvant dans la partie nord de ce secteur en droit de superficie, tandis que pour la

partie sud, elle accepte parfois d'en vendre. Par le passé, la ville s'est montrée généreuse en ce qui concerne la viabilité de terrains à bâtir. C'est un élément toujours fort apprécié de ceux qui désirent construire et qui confère à la ville un facteur concurrentiel par rapport aux terrains à bâtir de communes de la campagne.

Sur le plan financier, la ville offre des prêts pouvant aller jusqu'à 100 000 francs par affaire, prélevables sur un fonds de développement économique doté de 1,5 million de francs. Cette aide financière est surtout destinée aux petites entreprises ou aux entreprises de moyenne importance qui, vu leurs dimensions, ne peuvent faire appel à l'aide de la Confédération ou du canton.

L'exonération fiscale a bien entendu aussi son importance. Tant la Confédération (pour l'impôt sur la défense nationale) que le canton (pour l'impôt de l'Etat et l'impôt communal) peuvent accorder à des entreprises existantes ou venant s'établir à Bienne des allègements fiscaux. Ils peuvent en effet les exonérer, pendant une période ne pouvant excéder dix ans, partiellement ou complètement des impôts sur le bénéfice et sur le capital. En ce qui concerne l'exonération de l'impôt de la défense nationale, elle n'entre en ligne de compte que si la Confédération participe simultanément à une garantie en tant qu'aide financière.

L'importance des exonérations fiscales concédées par le canton est fonction de l'importance économique d'un projet. Pour en juger, il est tenu compte de divers critères tels que le produit lui-même, la technologie, la concurrence, la création d'emplois qui en résulte, le volume des investissements, etc.

En outre, l'Office de développement économique biennois est en mesure de fournir des renseignements concernant des locaux ou des bâtiments actuellement vides et disponibles, des terrains à bâtir (privés), de fournir des contacts en relation avec les brevets, les fabrications sous licence, la technologie, en vue aussi d'opérations de financement ; il offre également sa collaboration en vue de l'obtention des autorisations nécessaires pour l'achat de terrain

par des étrangers, permis de séjour et de travail, etc.

Toutes ces mesures ont un dénominateur commun : leur but est d'encourager les efforts personnels des premiers intéressés. Elles doivent constituer une aide, un encouragement à ceux qui sont sur place et qui pourraient développer une entreprise, lancer une nouvelle production, à ceux aussi qui désireraient implanter une nouvelle entreprise industrielle ou de services. Toute entreprise n'est pas capable de faire seule l'effort nécessaire. Dans ces cas, comme dans celui de la création d'une firme, l'aide au développement économique peut, de manière judicieuse et adaptée aux conditions, offrir une aide qui peut faciliter le démarrage ou favoriser la percée de projets qui sont dans l'intérêt de l'économie locale.

Les succès remportés jusqu'à ce jour à l'aide des moyens mis en œuvre prouvent que nous sommes sur la bonne voie. Nous avons été en mesure de favoriser le développement de plusieurs firmes et sommes parvenus à attirer à Bienne plus d'une douzaine de nouvelles entreprises. Les emplois ainsi assurés ou créés se montent à plusieurs centaines. Mais la concurrence devient de plus en plus forte, ce qui ne facilite pas les choses. L'encouragement au développement économique est une de ces tâches auxquelles la commune se trouve confrontée, une de ces tâches qu'elle peut pourtant remplir en toute autonomie, selon ses propres conceptions. ■



Photo J. Chevalier

Quelques aspects de la culture à Bienne et dans les régions avoisinantes

Francis Bourquin

Bienne, qu'on a baptisée «ville de l'avenir», est bien vivante dans le présent. Elle constitue, pour les régions qui l'entourent (Seeland d'une part, Jura bernois d'autre part), un pôle d'attraction commercial et industriel. On l'a dit tant de fois, et avec raison, qu'il n'est pas dans mon propos d'y insister. En revanche, ce qu'on ignore trop souvent, c'est le rôle tenu par Bienne en tant que centre culturel¹. Et sa situation à la frontière des langues, dans une zone floue où deux idiomes² se côtoient et s'interpénètrent, confère à son action dans le domaine de la culture un caractère tout particulier.

On peut y distinguer trois aspects principaux. Il y a d'abord les manifestations qui s'adressent à l'ensemble de la population, sans distinction de

langue, parce qu'elles ont recours à ce qu'on pourrait appeler des «supra-langages». La vie musicale, fort riche, est faite pour une part d'apports extérieurs (orchestres symphoniques étrangers en tournée, ensembles de musique de chambre ou solistes de passage, festival annuel des jeunes organistes); mais elle atteste aussi d'une féconde activité locale, grâce à des récitals d'artistes gravitant autour du Conservatoire et surtout par les concerts d'été et d'hiver de la Société d'orchestre (qui regroupe, pour leur assurer un emploi à plein temps, les musiciens du Théâtre municipal). Par ailleurs, les beaux-arts se voient régulièrement mis en évidence à Bienne: trois ou quatre galeries privées y contribuent par des présentations d'artistes d'un

peu partout, tandis que l'exposition de Noël de la Société des Beaux-Arts rassemble chaque année des œuvres d'artistes de la région et que l'Exposition de sculpture en plein air offre tous les cinq ans l'occasion de connaître les tendances et recherches les plus récentes qui ont lieu en Suisse dans le domaine des arts plastiques.

Autre aspect de la culture à Bienne: tout ce qui s'adresse essentiellement à la population germanophone. En dépit de son importance et de sa diversité, c'est un domaine dont il m'est impossible de faire état ici: le cadre fixé à cet article ne le permet pas. Toutefois, je m'en voudrais de ne pas signaler au moins l'existence d'une troupe permanente de théâtre³, qui ne monte pas seulement des

œuvres dramatiques, dont certaines en création suisse, mais aussi des œuvres lyriques (opéras et opérettes).

Si on pense au troisième volet de ce (trop) rapide panorama, les manifestations culturelles destinées avant tout à la population francophone, ce qui retient d'abord l'attention, c'est la saison théâtrale⁴. Ici, point de troupe attirée, mais la Commission municipale des spectacles français élabore, en faisant appel à des troupes de France et de Suisse romande, un programme de dix à douze soirées susceptible de satisfaire les goûts les plus différents des habitants. Dans le même domaine, il faut relever les mérites d'un groupe d'acteurs amateurs, «La Théâtrale», dont le renom dépasse les limites de notre région et qui a vu récemment ses efforts distingués par un prix de la Commission cantonale pour le théâtre et la danse. Mais il serait injuste de ne pas mentionner encore, même si on n'en peut traiter dans le détail, les conférences ou débats organisés, régulièrement, par des groupements tels que les sections

régionales de la Société jurassienne d'émulation. Enfin, *last but not least*, qu'il me soit permis de relever le travail d'information culturelle entrepris par le «Journal du Jura», quotidien régional qui publie chaque semaine des pages spéciales consacrées au cinéma, aux beaux-arts, aux lettres romandes, etc.

En fait, dans la réalité des jours, les choses sont moins nettement tranchées. Bon nombre de Biennois, de Seelandais, et même de Jurassiens, teintés ou férus de bilinguisme, assistent à toutes les manifestations qui les intéressent, dans quelque langue qu'elles se tiennent. L'action culturelle officielle se place même assez souvent sous le signe de ces échanges réciproques. Quelques exemples: le Prix Robert Walser, que la ville de Bienne décerne tous les trois ans avec l'appui financier du canton, est réservé une fois sur trois à un écrivain de langue française; le Prix de la Culture, tout récemment institué, ira à des personnes, groupes ou sociétés ayant à leur actif d'importantes réalisations dans le domaine culturel, qu'il soit d'expression fran-

çaise ou allemande; des années durant, les «Kulturtäter» ont mis sur pied des programmes bilingues pour illustrer les courants jeunes d'«une culture en train de se faire».

Les considérations qui précèdent sont axées en majeure partie sur ce qui se passe à Bienne, mais sans perdre de vue que les habitants du Seeland et ceux des vallées du Jura bernois en tirent aussi un large bénéfice. A tel point, même, que certaines communes de ces régions en viennent à envisager une participation aux frais considérables que l'«exercice» de la culture entraîne pour notre ville. Faut-il voir un geste de réciprocité dans la création à Bienne, en septembre 1981, de la revue INTERVALLES⁵, qui fournit au Jura bernois une tribune en vue de mettre en valeur tout ce par quoi il s'affirme, à sa manière, sur le plan culturel, que ce soit en recherches historiques et scientifiques, en sauvegarde des sites et des monuments, en œuvres artistiques de toute espèce?

⁴ Et, dans ce cadre, scolaire aussi, puisqu'elle dispose, du jardin d'enfants aux écoles moyennes supérieures (Ecole normale et gym-

Photo Ch. Grünig



nase), de l'ensemble des classes nécessaires à une formation complète tant en français qu'en allemand. Ajoutons-y, à l'usage des adultes, l'Université populaire, qui propose chaque année, dans les deux langues, un riche programme de cours.

² Davantage, même, si l'on prend en considération le grand nombre d'Italiens et d'Espagnols résidant à Bienne.

³ Subventionnée dans une large mesure par la ville de Soleure, cette troupe y assure également la saison théâtrale et lyrique.

⁴ Ses prestations mettent Bienne au troisième rang des villes de Suisse... romande, après Genève et Lausanne, quant à l'importance de l'activité dans ce domaine.

⁵ Trois numéros par année (février, juin et octobre). Case postale 719, 2500 Bienne 1.

Le Musée Schwab

Le colonel Friedrich Schwab (1803-1869), connu en qualité de « pionnier de l'archéologie préhistorique de la Suisse romande », qui découvrit la station de la Tène, laquelle définit le second âge du fer, légua à sa ville natale sa riche collection réunie au cours de longs travaux de recherches sur les rives de trois lacs jurassiens. Le Musée a été inauguré en 1873 et transformé en 1945/47 en un musée exclusivement archéologique. Après la mort du colonel, la collection Schwab fut enrichie par d'autres découvertes et offre aujourd'hui un aperçu très instructif sur l'histoire, depuis la période néolithique jusqu'à l'époque des Romains, c'est-à-dire depuis environ 3000 ans av. J.-C. jusqu'au milieu du V^e siècle de notre ère. Les nombreux vestiges de l'époque romaine proviennent de la station de Petinesca, relais où la route du Jura rejoignait celle d'Avenches à Soleure, à l'extrémité est de la montagne de Studen, et du petit sanctuaire gallo-romain sis à proximité. La richesse du musée et l'unicité de beaucoup d'objets datant du début de l'époque lacustre ont contribué à la réputation internationale du Musée Schwab.

Tabacs et cigares

	p. kg.	Von Arx - Tabacs 5013 Niedergösgen Tél. : 064 / 41 19 85
Tabac populaire	18.—	
Bureglück	19.—	
Montagnard	20.60	
100 Brissagos	35.70	Retour en cas de
200 Habana	40.70	non-convenance

Congrès Raiffeisen suisse les 12/13 juin 1982 à Bienne

Convocation

à la 79^e assemblée ordinaire des délégués de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

Samedi 12 juin 1982, à 14 h. 45, au Palais des Congrès, à Bienne

Ordre du jour

1. Ouverture par M. Robert Reimann, président du conseil d'administration
2. Désignation des scrutateurs
3. Allocution de M. Pierre Languetin, vice-président de la Direction générale de la Banque nationale suisse
4. Présentation des comptes annuels 1981 de la Banque centrale par M. Josef Roos, directeur
5. Rapport de l'administration centrale par M. Felix Walker, directeur
6. Rapport du conseil de surveillance par M. Othmar Julen, président
7. Résolutions
 - a) approbation du rapport de gestion, du compte de profits et pertes et du bilan au 31 décembre 1981
 - b) répartition du bénéfice
 - c) décharge au conseil d'administration et à la direction
8. Election complémentaire au conseil d'administration
9. Divers et discussion générale

Droit de délégation selon art. 11 des statuts de l'Union:

«Chaque Caisse Raiffeisen a droit à deux délégués disposant chacun d'une voix; elle peut se faire représenter par une autre Caisse Raiffeisen. Les délégués doivent être munis d'une procuration écrite.»

Afin d'assurer une élection ordonnée, les premiers admis à pénétrer dans la salle du Palais des Congrès seront les délégués porteurs d'une carte de vote. Le contrôle sera effectué à la porte d'entrée.

Saint-Gall, avril 1982

Le conseil d'administration

Programme

Samedi 12 juin 1982

- 10 h. 45 Assemblée générale de la Coopérative de cautionnement au Palais des Congrès
- 12 h. 45 Déjeuner dans les restaurants attribués
- 14 h. 45 Assemblée des délégués de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen au Palais des Congrès
- 17 h. Transfert des délégués aux différents hôtels
- 18 h. 30 Dîner dans les hôtels attribués
- 20 h. 15 Transfert aux divers points d'embarquement
- 20 h. 45 Promenade en bateau, puis retour aux différents hôtels

Dimanche 13 juin 1982

Offices divins

- 9 h. 30 Départ pour les excursions choisies ou attribuées
- 15 h. Retour en train. Correspondances assurées dans toutes les directions

La convocation et le programme sont adressés aux présidents des comités de direction ainsi qu'aux gérantes et gérants. Ces derniers reçoivent, en outre, une formule d'inscription.

L'inscription écrite doit être en possession de l'Union suisse le 3 mai au plus tard.

Les cartes de participation commandées, les insignes et bons seront expédiés au début de juin.

Les problèmes et les solutions

Roger Schindelholz

Dire que l'économie mondiale baigne dans l'huile serait un euphémisme grave. Prétendre que les causes du mal résident dans le régime économique ou politique, comme n'hésitent pas à le faire les simplificateurs de tous bords, ne favorise pas l'approche d'une solution globale. En effet, aucun régime à l'heure actuelle ne peut prétendre avoir maîtrisé l'inflation, le chômage et la récession.

Certes, le mal dont souffrent toutes les économies nationales — à quelques rares exceptions — porte un nouveau nom qui correspond à un mal nouveau: la **stagflation**. Auparavant, une période d'inflation correspondait toujours à une surchauffe économique. Aujourd'hui et depuis plusieurs années déjà, l'inflation cohabite avec un ralentissement économique et un chômage catastrophique.

Il a fallu bien sûr trouver des responsables à la récession. La hausse des prix du pétrole fut l'un des airs les plus à la mode pendant une certaine période. Or, il apparaît aujourd'hui que cette hausse, qui joua certes un

rôle important, n'est pas seule en cause et qu'elle n'a fait que renforcer d'autres facteurs latents. La victime expiatoire, aujourd'hui, s'appelle «taux d'intérêts». Certains économistes ont également attribué la crise économique actuelle à des raisons d'ordre monétaire: abandon de l'étalon-or, renonciation à la convertibilité des principales monnaies, politique monétaire américaine, marasme du système monétaire international, etc....

En fait, les choses ne sont pas aussi simples que veulent bien le prétendre certains. La récession est la conséquence d'un grand nombre de facteurs qui se cumulent en apparaissant simultanément et que dénoncent en particulier les experts du GATT: accroissement des dettes nationales extérieures, création monétaire anarchique et application désordonnée du mécanisme du crédit, part croissante des charges sociales dans les dépenses publiques, mécanisme de fixation des salaires, dévalorisation de l'effort individuel, réglementation excessive freinant

l'initiative économique, etc., à quoi on peut ajouter le dérèglement du système monétaire international et les poussées inflationnistes.

La solution résiderait, selon les experts du GATT, en une **gestion globale** de l'ordre économique mondial et non plus en des arrangements bilatéraux «en dehors des règles convenues». Tout se passe en effet comme si toutes les conventions internationales en matière d'ordre monétaire, de traitement des dettes extérieures, de libéralisation des échanges ne concernaient que les autres.

Le GATT s'érige donc en gardien de l'ordre économique. Peut-il réussir là où tant d'autres échouent et ne peuvent que se limiter à faire l'inventaire des taux de chômage et à relever les mérites de l'ordre économique mondial?

Perspectives et autres données

Les perspectives économiques, même si elles peuvent parfois s'appuyer sur des raisons d'optimisme, ne doivent pas faire rêver quant à une solution rapide du fléau que représente le chômage: 16,5 millions de chômeurs en Europe, dont 10,7 millions dans la seule Europe des Dix (CEE), et 28 millions pour la zone OCDE. Y a-t-il seulement quelques raisons d'espérer? En fait, ce n'est que sur le marché des capitaux que l'on trouve matière à optimisme, en ce sens que la récente hausse des cours des obligations pourrait laisser supposer que les investisseurs croient en la fin de l'inflation et en la désescalade des taux d'intérêts. Mais si ce signe de reprise a pu se vérifier parfois, il ne semble pas qu'on doive lui accorder grand crédit dans l'immédiat. Il y a pourtant d'autres conditions favorables à la reprise et en particulier un bas niveau des stocks et une demande privée potentielle qui, si elle se manifeste, pourrait relancer les investissements. Encore faudra-t-il que les politiques écono-

Photo Ch. Sonderegger



miques des gouvernements se concertent pour des choix entre la relance et la lutte contre l'inflation!...

Les problèmes économiques ne sont certes pas aisés. A ces problèmes s'ajoutent ceux du **dialogue Nord-Sud**. A nos lecteurs qui souhaitent connaître les rouages et les conditions de réussite de ce dialogue, nous conseillons très vivement l'ouvrage de Jacques Nusbaumer: **«L'Enjeu du dialogue Nord-Sud. Partage des richesses ou guerre économique»** (Edition Economica, 1981).

Et la Suisse? Elle est également vivement intéressée par le problème de la nouvelle division du travail et nous recommandons à nos lecteurs un ouvrage très récent d'Hilmar Stetter: **«L'Exportation du Swiss made: transfert de l'appareil de production industrielle dans le Tiers Monde»** (Ed. Favre, 1981).



Terres lointaines: Sri Lanka

Photo Ch. Sonderegger

Excellent comportement des Caisses Raiffeisen en 1981

Les instituts Raiffeisen ont, au cours de l'exercice 1981, de nouveau enregistré une croissance marquée de la somme de leur bilan; en dépit de conditions de marché plus difficiles, elle a pu augmenter de 1,3 milliard de francs ou 9,7% pour atteindre 14,4 milliards de francs. A un accroissement comparativement élevé des placements hypothécaires, ont fait face, à la suite du bouleversement des dépôts d'épargne d'une valeur légèrement amoindrie.

Grâce à 7 fondations en 1981, le nombre des Caisses et Banques Raiffeisen s'est élevé à 1207 unités. L'effectif des sociétaires s'établit, après une augmentation de 13 500 membres, à 258 000 coopérateurs. Durant l'exercice sous revue, 48 Caisses Raiffeisen ont inauguré de nouveaux locaux, où elles seront mieux à même de répondre aux exigences locales en

ce qui concerne la qualité et l'importance des prestations de service.

Les résultats peuvent être caractérisés comme suit:

A l'actif, les placements hypothécaires ont crû de 11,8% à 8,2 milliards de francs; leur part au total du bilan est de 57,2%. Les prêts et avances aux collectivités de droit public ont progressé de 8,4% à 1,4 milliard de francs.

Au passif, le déplacement des dépôts d'épargne vers les fonds obligatoires mieux rémunérés a subsisté. Pendant que les dépôts d'épargne diminuaient de 68 millions de francs ou 1% à 7,5 milliards de francs, les obligations de caisse ont augmenté de 790 millions de francs ou 36% à 3 milliards de francs. La part des dépôts d'épargne au total du bilan s'inscrit à 51,8%.

Attendu que la rémunération des fonds du public a été majorée plus substantiellement que le taux créditeur moyen, la marge d'intérêt s'est réduite, si bien que le rendement n'a

pas suivi exactement la croissance de la somme du bilan. Par l'attribution de 35,8 millions de francs, les réserves affichent un montant de 480 millions de francs.

La somme du bilan de la banque centrale s'est accrue de 284 millions de francs pour s'inscrire à 3,5 milliards de francs. L'afflux des capitaux en provenance des Caisses Raiffeisen peut être qualifié de modeste; en revanche, les demandes de crédits se sont renforcées dans le même temps. Par suite des besoins importants en fonds des Caisses Raiffeisen, le portefeuille de titres s'est amoindri de 118,6 millions de francs pour se chiffrer à 1,3 milliard de francs. Le bénéfice net se monte à 5,5 millions de francs.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée des délégués du 12 juin 1982, à Bienne, de répartir 3,8 millions de francs pour le versement d'un intérêt de 4% au capital social et 1,7 million de francs comme attribution aux réserves ouvertes.

Concours international Raiffeisen 1981 pour la jeunesse

«Du sport, du jeu et du plaisir»

Tel était le titre du Concours 1981 pour la jeunesse mis sur pied par les Caisses et les Banques Raiffeisen des pays d'Europe. Et, à voir le nombre de réponses reçues, le succès remporté par ce Concours a été énorme, partout en Europe, et même chez nous!

En fait, rien d'étonnant à cela, puisque le sport est l'un des sujets les plus populaires qui soient! Le but était de promouvoir le sport — et non pas les sports de compétition! — car les pédagogues, médecins et sociologues sont d'accord pour affirmer que le sport pratiqué de manière active est le meilleur moyen de se détendre, d'accumuler des forces nouvelles et d'augmenter la capacité de résistance de la jeunesse.

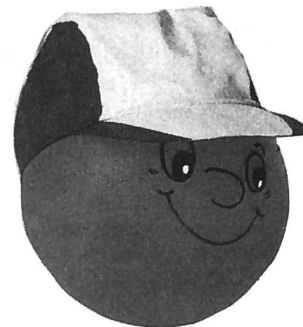
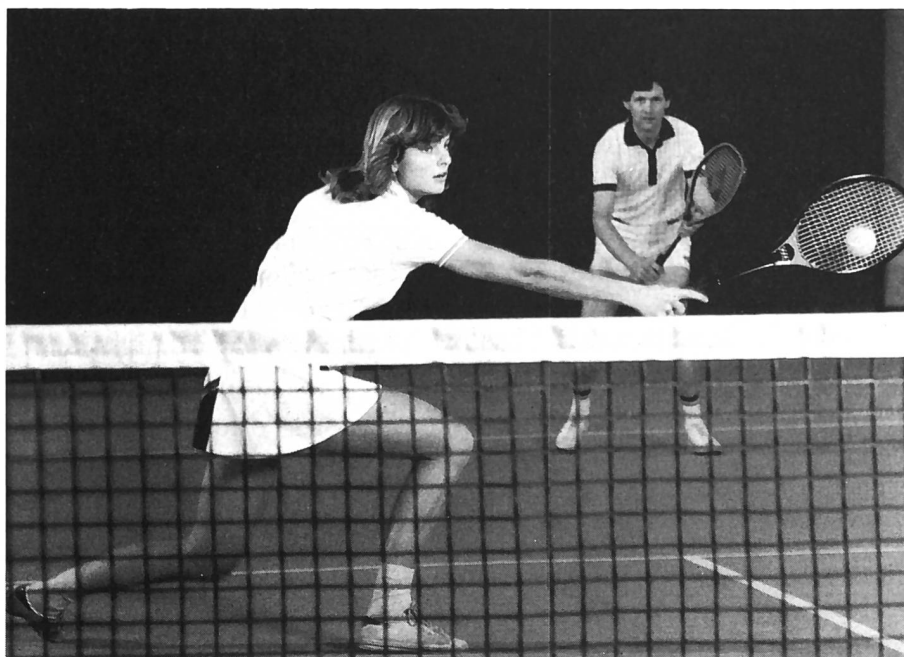
Dans notre pays, plus de 26 000 travaux et réponses ont été reçus d'élèves de toutes les régions de Suisse. Les travaux primés ont été examinés par un collège d'experts.

Les travaux de dessin et de peinture reçus ont été au nombre de 5250, alors que 21 350 bulletins-réponse au concours d'images («quiz») participaient au tirage au sort.

Des prix fabuleux

Le premier prix pour la catégorie des 15–18 ans est un voyage (en avion) de deux semaines en Espagne, en compagnie des autres gagnants européens. Le départ est fixé après la manifestation de clôture à Luxembourg le 9 juillet 1982. Au programme: la finale de la Coupe du monde de football à Madrid (l'événement sportif de l'année auquel seuls quelques milliers de privilégiés pourront assister!), des séjours à Grenade, Cordone, Séville, Cadix, Tarifa et via Gibraltar vers Estepona pour une semaine de sport actif. Les principaux vainqueurs des catégories d'âges inférieures (6–10 et 11–14 ans) passeront leurs vacances en Autriche avec leurs parents. Les autres prix consistent en des articles de sport et de jeu.

Photo Ch. Sonderegger



Les lauréats romands

Voici la liste (non exhaustive!) des lauréats romands, que nous remercions de leur participation, et que nous félicitons bien sûr chaleureusement!

Concours du dessin et de peinture

Catherine Rais, Vermes (1^{er} prix du groupe d'âge 6–10 ans)
Aline Baumann, Saignelégier
Pascal Varin, Saignelégier
Sandra Ryser, Vermes
Barbara Favre, Vex
Corinne Vermot, Le Cerneux-Péquignot
Samuel May, Vex
Adéline Brossard, Saignelégier
Linda Racine, Saignelégier
Roger Rubin, Vermes
Christiane Seppey, Hérémence
Thierry Pitteloud, Les Agettes
Valérie Paroz, Tavannes
Bruno Kobel, Charmoille
Philippe Bertholet, Tavannes
Isabelle Gassmann, Tavannes.

Concours d'images («quiz»)

Maya Burkhalter, Souboz
Katia Ricci, Marly
Domenico Di Paolo, Villeret
Chantal Erard, Saignelégier
Anne-Marie Roche, Villarepos
Yvan Robert, Bevaix
Yves Dietrich, Cressier
Chantal Simmen, Couvet
Natacha Follonier, Euseigne
Christophe Berchier, Villars-sur-Glâne, etc., etc.

Bientôt le Concours 1982!

Le prochain Concours international pour la jeunesse des Caisses et Banques Raiffeisen d'Europe aura pour thème «LA NATURE»! Vous pourrez en savoir plus en lisant «Le Messager Raiffeisen» ces prochains mois, car nous vous le présenterons en détail! A bientôt donc!



Photos Ch. Sonderegger



**La banque
toute-sécurité**

**La banque
pour chacun**

**La banque
à caractère local**

Telle est la définition de la
CAISSE RAIFFEISEN !



Plus de **1200 Caisses et Banques Raiffeisen** visent à l'autonomie financière de la commune et permettent à sa population de traiter sur place, à des conditions favorables de taux et de sécurité, ses opérations d'épargne et de crédit.

RAIFFEISEN – un mouvement à l'échelle mondiale que vous trouvez implanté dans une commune sur trois en Suisse.

Lisez et faites lire
Le Messager Raiffeisen

Garages pour tracteurs

simple Fr. 3900.–
double Fr. 7400.–

avec porte bascul. haut.
libre 260 cm.

Renseignez-vous
direct. chez le fabricant.
Uninorm Lausanne
Tél. (021) 37 37 12

Jura



Courroux-Courcelon

Elle roule et fait rouler

Vendredi 5 mars 1982, le président, M. Romain Menozzi, ouvre l'assemblée annuelle au Restaurant de la Couronne à Courcelon devant plus de 100 sociétaires. Il adresse un salut tout spécial aux nouveaux membres et leur souhaite une très cordiale bienvenue au sein de notre institution. Il relève la présence de MM. Luc Fleury (membre fondateur), Jean-Claude Schaller (maire) et Charles Fleury (député).

Dans son rapport, le président, M. Menozzi, attire l'attention sur le fait que les représentants de tous les secteurs économiques et de toutes les couches de la population sont les bienvenus, hommes ou femmes, jeunes ou vieux. L'élan est donné, devait-il déclarer, à notre Caisse locale en mentionnant trois chiffres : il y a dix ans, soit en 1971, le roulement était de 5 millions de francs, en 1979, il était de 14 millions et en 1981 de plus de 27 millions de francs. Ces chiffres illustrent bien le développement de notre institution. Cet essor est dû à la fidélité des membres et surtout à l'excellent travail fourni par notre gérance. Il remercie vivement M. et Mme Ritter pour le dévouement dont ils font preuve pour rendre service à la clientèle. Ensuite, il informe les sociétaires de l'ouverture prochaine de nouveaux locaux au centre du village. Il remercie M. Albert Willemin qui assure l'intérim de la présidence du conseil de surveillance ainsi que tous les membres des deux comités. M. Menozzi, enfin, tient à mettre en évidence les 25 ans d'activité au sein du comité de M. Pierre Chariatte et la nomination au sein du comité de la Fédération jurassienne des Caisses Raiffeisen de notre gérant M. Bernard Ritter.

L'exposé sur le bilan et roulement de la Caisse ne donne lieu à aucun commentaire. Il se résume de la façon suivante : sociétaires 213 (+ 8), bilan 7,6 millions de francs, roulement 27 millions de francs, réserve 231 000 francs. M. Ritter informe clairement les sociétaires que l'octroi de nouveaux prêts et crédits sera désormais fortement tributaire de l'apport de nouveaux dépôts. La Caisse est à même d'offrir des taux intéressants tout en garantissant l'entière sécurité des capitaux qui lui sont confiés. Il exprime sa gratitude à tous pour la confiance témoignée, pour la contribution à la bonne marche des affaires et à l'essor de la Caisse Raiffeisen de Courroux-Courcelon.

Notre Caisse n'étant pas animée par la devise « faire des affaires à n'importe quel prix », elle peut ainsi augmenter la sécurité dans ses transactions bancaires, devait déclarer M. Willemin, président du Conseil de surveillance. L'énorme « capital confiance » de la population nécessite une gérance des fonds absolument irréprochable. Les capitaux prêtés ont été accordés sur la base de solides garanties, ce qui renforce la confiance pleinement justifiée dont jouit notre institution. Sur ces propos, déchar-

ge est donnée au caissier et à la caissière à qui il adresse félicitations et remerciements. C'est par des paroles encourageantes de MM. Fleury et Schaller que l'assemblée se termina dans l'ambiance raiffeiseniste.

(br)

Courgenay

En constante croissance...

Les assises de la Caisse Raiffeisen de Courgenay se sont tenues samedi 13 mars 1982 à l'Hôtel du Mont-Terrible. M. Albert Comment, président du Conseil de direction, s'est plu à remercier la nombreuse assistance qui témoigne d'année en année sa confiance et son attachement à la banque locale.

Après les souhaits de bienvenue, adressés particulièrement à M. et Mme Simon Kohler, président d'honneur, M. Comment relève que quinze nouveaux membres sont venus renforcer les rangs raiffeisenistes. L'effectif comprend, en fin d'année, 374 sociétaires, dont une coopératrice centenaire, Mme Marie Droxler.

La partie préliminaire des délibérations ayant été rondement menée, le président a brossé un large tableau des mécanismes économiques et financiers qui ont caractérisé l'année 1981. M. Comment devait constater que l'examen de santé de l'économie suisse au cours de la période considérée pouvait être déclaré satisfaisant. Il n'en est pas de même pour les prévisions de 1982. En effet, les deux premiers mois confirment les perspectives pessimistes, notamment au niveau des rentrées de commandes et, partant, du marché de l'emploi. Dans l'imbrication de toutes les causes de cette situation, à juste titre inquiétante, le déséquilibre monétaire mondial prend une part prédominante. L'exode étendu de capitaux qui se produit en direction de l'étranger à la recherche de taux d'intérêts très élevés provoque un sérieux manque de disponibilités dans nos banques.

A l'appui de l'analyse des tenants et aboutissants de cette situation de fait, M. Comment cite un exemple très significatif. Aucune demande de construction de maison familiale n'a encore été présentée à Courgenay pour l'année 1982. Les inquiétudes du marché du travail et la hausse des intérêts hypothécaires ne sont certainement pas étrangères à ce phénomène inhabituel pour notre village.

Le rapport du gérant, M. Ernest Cerf, est toujours attendu avec une réelle impatience. Il est vrai que la froideur des chiffres se trouve avantageusement calfeutrée par la clarté et la chaleur avec lesquelles notre caissier présente les comptes. L'année 1981 fut marquée par la tendance aux placements à terme, plus productifs d'intérêt que l'épargne populaire. Pourtant, notre Caisse Raiffeisen a connu un nouvel

essor en 1981 et les résultats sont réjouissants. Les postes du bilan atteignent une valeur de plus de 15 millions de francs. Le roulement s'élève à près de 65 millions de francs moyennant quelque 18 000 écritures. Le président du Conseil de surveillance, M. Charles Girard, a donné l'assurance que la comptabilité est tenue avec soin et précision. Les capitaux prêtés l'ont été contre des garanties sûres. La confiance que les sociétaires témoignent à notre institution est pleinement justifiée. C'est par un tonnerre d'applaudissements que décharge a été donnée aux organes responsables.

Une discussion bien nourrie a permis d'éluider plusieurs phénomènes financiers mondiaux qui agissent directement ou indirectement sur l'économie de notre petit pays. Une question a permis notamment à notre caissier, M. Ernest Cerf, d'affirmer : « La qualité suisse, au niveau bancaire, tout comme sur le plan industriel, ne suffit plus. La crédibilité suisse reste intacte. Il faut cependant les assortir aux conditions mondiales. Croire aujourd'hui qu'il suffit d'être Suisse pour réussir relève d'une utopique nostalgie. ». Ces paroles pleines de sagesse et de réalisme sont de nature à susciter la réflexion. Pour l'heure, elles ont la qualité de mettre un terme aux chaleureux débats de l'organe suprême de notre institution bancaire.

(RR)

Saulcy

La Caisse Raiffeisen a 40 ans

Samedi 13 mars 1982, notre petite banque locale a tenu sa 40^e assemblée générale à l'Hôtel Bellevue à Saulcy. C'est devant 50 membres (sur 76 que compte l'effectif) que le président, M. Raymond Willemin, a le plaisir d'ouvrir cette réunion. Il salue particulièrement les trois vétérans et prie l'assemblée de se lever pour honorer les disparus au cours de ces 40 ans d'existence.

Dans son rapport, avec sa verve et son humour habituel, il retrace les principaux événements qui ont marqué cet exercice : pénurie de liquidités, hausse des taux d'intérêts, conjoncture économique peu favorable pour le Jura, chômage, fuite de capitaux, etc. Il remercie les membres des organes dirigeants de leur parfaite collaboration, ainsi que tous les membres de l'activité économique qu'ils déploient à l'égard de la Caisse. Sa gratitude va également au gérant et en particulier à son épouse qui a assuré l'intérim pendant les trois mois de maladie du gérant. Il lui remet une magnifique fleur sous les applaudissements de l'assemblée. M. Beuchat, réviseur, est également remercié pour ses judicieux conseils et sa collaboration efficace.

La parole va ensuite au gérant, M. Gaston Cerf, qui dans un bref rapport commente les

principaux postes du bilan et du compte d'exploitation. Le bilan se monte à Fr. 2 854 410.—. Le mouvement a enregistré 1915 opérations pour atteindre Fr. 9 146 161.—. Le bénéfice net se chiffre à Fr. 8532.95, somme versée à la réserve qui atteint ainsi Fr. 145 498.50. Six nouveaux membres ont renforcé notre effectif au cours de l'année. Il lance un appel en faveur du recrutement et invite les déposants à ne pas laisser leur avoir au fond des tiroirs, car la Caisse a besoin de liquidités pour satisfaire la demande de crédit qui n'a pas été comblée au cours de l'année, seule ombre au tableau de l'exercice, qui peut d'ailleurs être considéré comme bon. Sa gratitude va aussi aux organes dirigeants, à son épouse et à tous les membres pour leur aide et appui efficaces.

Il appartient ensuite à M. René Hulmann, président du Conseil de surveillance, de faire part des différents contrôles effectués au cours de l'année, contrôles positifs effectués par l'office de révision de l'Union, dont le rapport annuel est satisfaisant en tous points. Ses collaborateurs et les membres du comité de direction sont remerciés pour leur entente et appui. Il propose ensuite à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux organes dirigeants, ce qui est fait à l'unanimité.

Après quelques interventions judicieuses, la parole n'étant plus utilisée, le président prie le gérant de distribuer un intérêt de 6 % aux parts sociales, remercie les membres présents et les invite au restaurant où un repas leur sera servi. C'est au restaurant après un copieux repas servi par la famille Joliat et ses aides, que se termine cette soirée dans une belle ambiance raiffeiseniste, agrémentée par l'accordéoniste Dédé Beuchat. Merci à tous et à l'année prochaine.

(G. Cerf)

s'efforce, preuves à l'appui, d'attirer l'attention sur la progression constante et bénéfique de tous les services de la caisse. Puis il revient au Conseil de surveillance, par la bouche de son compétent président, de faire état de la gestion générale des affaires, tant dans la prévoyance mise à sauvegarder les intérêts généraux que dans celle requise pour une administration saine et conforme aux statuts. Il concrétise son rapport par une proposition d'adoption des comptes 1981 avec décharge pour le gérant et le comité de direction, ce que l'assemblée ratifie à l'unanimité. Quelques chiffres pour information: le bilan se monte à Fr. 4 583 344.—, les réserves à Fr. 235 058.— et le roulement à Fr. 13 420 279.—.

La discussion générale n'est pas utilisée, si ce n'est pour renseigner l'assemblée, suite à une pertinente question d'un sociétaire sur le sens des versements supputés pour le calcul des fonds propres, calcul à vrai dire trop savant pour le commun des mortels! Au terme de ces débats fort paisibles, le président remercie chaleureusement tous les acteurs des succès mentionnés: gérant, comités, sans oublier son auditoire, réel moteur de l'institution.

Et comme à l'accoutumée, cette joyeuse assistance prend ensuite place dans la grande salle pour déguster la collation traditionnelle, qualification donnée par le petit bout de la lunette (passez-moi l'expression), car une vision régulière se sert d'une appréciation plus élogieuse pour juger de la qualité du repas. Et comme dessert, sans parler de celui de la table, c'est un régal pour les yeux et l'ouïe grâce au génie de M. Marco Capitani avec la projection d'un film très intéressant sur la Fête du pain et du blé de 1978.

Tout a été parfait au cours de ces heures de détente, à tel point qu'un « loustic » a eu le mot

de la fin en disant au président: « Même sans assemblée, je reviens volontiers pour le repas et le dessert. »

Alors, vive la Caisse Raiffeisen d'Echalens!

(RAz)

Vuitebœuf

Essor réjouissant

C'est en présence de très nombreux sociétaires que s'est tenue récemment l'assemblée générale de la Caisse Raiffeisen de Vuitebœuf (dont le rayon d'action s'étend à Vuitebœuf, Orges et Vugelles-la-Mothe).

Outre les rapports habituels, les membres ont accepté les comptes de 1981 qui bouclent par un bénéfice de Fr. 3690.10. Ce modeste résultat correspond bien à l'idéal de ce genre d'établissement bancaire, dont le but est le service aux sociétaires plutôt que la recherche de la puissance financière. Le bilan, toujours en forte progression, atteint Fr. 1 590 812.90. Le mouvement de l'exercice a été de Fr. 7 998 669.40.

Le mandat des organes de la Caisse a été renouvelé pour quatre ans. Le comité de direction reste formé de MM. Ferdinand Rufener, président, et Serge Juriens, secrétaire, à Vuitebœuf; Fernand Fleury, vice-président et Otto Stahli, à Orges, et Jean Brand à Vugelles. Quant au conseil de surveillance, il est composé de MM. Edward Bonnefoy, président, à Vugelles, Hans Gfeller, à Orges, et Robert Raschle à Peney. La gérance est assurée par M. René Dumauthioz, buraliste postal à Vuitebœuf.

(clerm)



Echallens

68^e assemblée générale

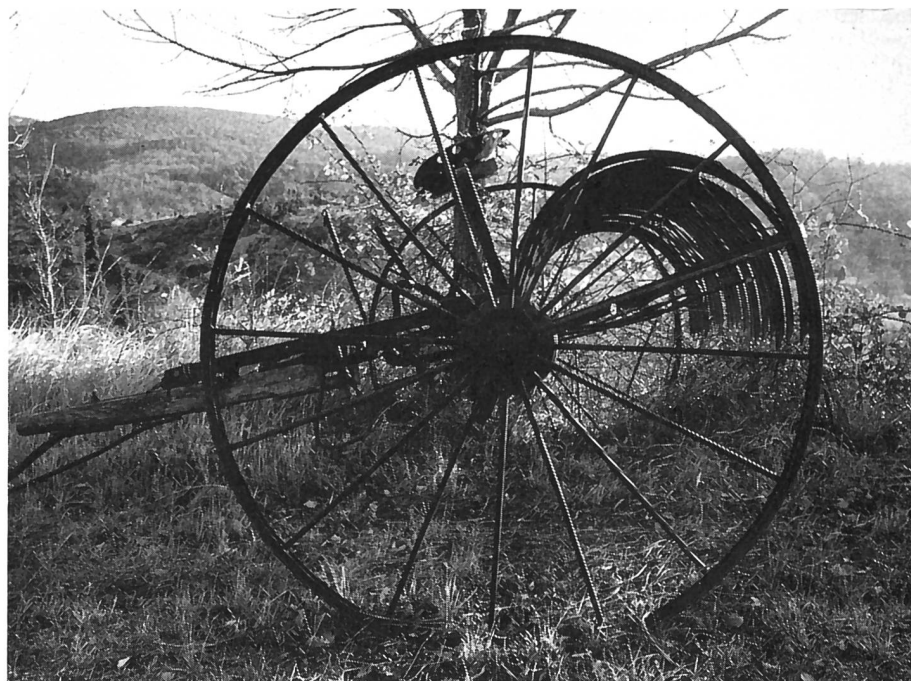
C'est à la salle du Tribunal, restaurée avec bon goût, que s'est déroulée le 10 mars dernier cette assemblée ordinaire fréquentée par une bonne centaine de membres sur les 201 que compte la société.

Le président du Conseil de direction, M. Ernest Favre, très à l'aise, ouvre les feux par les souhaits habituels et laisse le soin, comme il se doit, au secrétaire, M. Gaston Bovay, de lire le procès-verbal, rédaction très appréciée relatant avec concision les faits saillants de l'assemblée de 1981. Puis, c'est le déroulement sans histoire — comme les peuples heureux — de l'ordre du jour.

Le rapport du comité de direction, présenté par son président, fait une rapide incursion dans le domaine bancaire pour en souligner la complexité et s'attache à démontrer la relation existante — et quasi sacrée pour les professionnels — entre le taux hypothécaire et celui de l'épargne. Quant au gérant, M. Gilbert Wicht, à l'aise dans son importante fonction, ses considérations sont plus techniques; il

Où la machine agricole devient œuvre d'art

Photo M. Schmalz



Corsier-Corseaux-Jongny

Belle affluence à la Grande Salle de Corsier en ce jeudi 11 mars 1982, pour l'assemblée annuelle de la Caisse Raiffeisen. Il est certain que de telles rencontres fortifient les sentiments de confiance et l'esprit de solidarité. Chacun a été heureux d'apprendre que la Caisse poursuit sa marche ascendante, et qu'avec ses vingt-quatre nouveaux membres — dont six dames, signe des temps ! — c'est un effectif de 298 membres qui a été enregistré.

Victime d'un grave accident en novembre dernier, le gérant M. Willy Marti s'est rapidement rétabli, et il est fier à juste titre de l'accroissement qui s'est manifesté au cours de l'année écoulée. Si la compétition reste vive dans le secteur bancaire, les adeptes de nos coopératives basées sur une véritable mutualité restent fidèles et ils le prouvent : l'augmentation a porté sur les avoirs créanciers à vue et à terme (1 124 000 francs) et sur les obligations de caisse (401 000 francs). Le total du bilan a passé de 13,4 millions à 15,9 millions de francs, et le roulement a dépassé 54 millions de francs. Si le bénéfice net est relativement modeste — 38 379 fr. 10 — c'est qu'on a créé une réserve de 20 000 francs en vue de l'achat d'un mini-ordinateur. Le total des réserves s'élève à 689 385 fr. 95.

Avec l'exposé du président du Comité de direction, M. William Cornu, c'est une analyse pénétrante de l'évolution de la conjoncture qui est faite : évolution du marché de la construction, croissance persistante de la consommation dans le secteur privé, influence de la politique monétaire, érosion progressive de l'épargne ; ces divers phénomènes ont tous leur répercussion sur le comportement des déposants comme des emprunteurs. L'instabilité des taux d'intérêts, aussi bien débiteurs que créanciers, est une source de tracas pour les dirigeants des Caisses, qui considèrent que l'un des devoirs primordiaux est d'encourager l'épargne, vertu suisse par excellence : avec 4 ½ % pour les livrets ordinaires et 4 ¾ % pour les livrets des jeunes et ceux des personnes du 3^e âge, la Caisse Raiffeisen demeure largement compétitive. Mais les obligations à court terme — 3 ans — offrent un coupon de 6 ½ %. M. William Cornu expose aussi les causes de l'endettement hypothécaire qui affecte souvent notre agriculture.

Disponibilité et discrétion, telles sont les qualités que le comité apprécie chez M. Willy Marti, le dévoué gérant. Au nom du Conseil de surveillance, M. Arthur Zahnd, président, atteste la bonne tenue des comptes et la solidité des garanties. Il engage les membres à confier sans crainte leurs économies à la Caisse, qui par manque de liquidités doit parfois écarter des demandes intéressantes.

Par un vote unanime, rapports et comptes ont été acceptés. C'est également à l'unanimité que les deux comités sont reconduits dans leur mandat : au comité de direction M. William Cornu, président ; M. Aloys Broyon, vice-président ; M. Emile Wagner, secrétaire ; MM. Robert Bertschy et Gilbert Volet, membres. Au Conseil de surveillance sont réélus MM. Arthur Zahnd, président ; Roland Frey, vice-président ; Philippe Pasche, secrétaire ; François Cuénod et Jean-Louis Taverney, membres. Un instant de recueillement a été observé pour honorer la mémoire de trois membres disparus : MM. Ernest Dufey (Corseaux), Bruno Zaech et Charles Juillerat (Corsier).

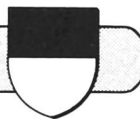


Photo Ch. Grünig

Au cours de la collation traditionnelle, MM. Glappey et Badel ont fait de la bonne musique, et la soirée s'est prolongée dans l'optimisme et la bonne humeur.

(A. P.)

Fribourg



Morlon

Vendredi 12 mars dernier, la Caisse Raiffeisen de Morlon convoquait ses membres à l'assemblée générale. Une cinquantaine de membres répondaient à l'appel. A 20 h., M. Joseph Grandjean, président du conseil de direction, ouvrait la séance. Vu l'importance de l'ordre du jour, il nomma trois scrutateurs. La lecture du procès-verbal de la dernière assemblée fut approuvée.

Le président, dans son rapport assez détaillé, souligna le bon travail des comités ces dernières années. Depuis au moins une vingtaine d'années, nous avions plus de deux millions de francs à Saint-Gall. Vu le développement du village, à ce jour, tout est placé. Nous n'avons donc plus que la réserve statutaire, devait encore déclarer le président.

M. Grandjean rentre dans le rang, après avoir été pendant 52 ans membre de comité (dont 29 comme secrétaire et 23 comme président). Cumulant ces fonctions avec celle de buraliste et facteur, il méritait la confiance de ses concitoyens. Des mains du gérant, il reçut de l'Union suisse une magnifique channe dédiée avec témoignage de gratitude pour le dévouement et services rendus.

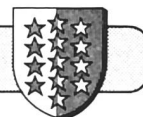
Vint ensuite l'exposé du gérant : bilan d'environ 5 millions de francs ; roulement de Fr. 9 600 000.—. Le gérant fait un travail consciencieux et s'est attiré la sympathie du public. M. Léon Barbey, président du Conseil de surveillance, releva dans son rapport les bons exemples de feu nos prédécesseurs M. le

chanoine Raemy et M. Chevaillaz. Sur sa proposition, les comptes furent approuvés avec un bénéfice de Fr. 11 300.—, bien modeste en vérité car notre devise est « donner le maximum aux épargnants et demander le minimum aux emprunteurs ». Sont félicités MM. Augustin Grandjean (32 ans au conseil de surveillance) et Aloïs Gouvernon (28 ans au comité de direction). La Caisse leur offre chacun une channe.

Le moment de détente arrivé, une succulente assiette bien arrosée fut servie. Soirée bien réussie dans la fraternité et l'ambiance raiffeiseniste.

(Joseph Grandjean)

Valais



Vissoie

L'assemblée générale de la Caisse Raiffeisen de Vissoie (qui groupe 242 sociétaires des communes de la Vallée) a eu lieu samedi 20 mars 1982 à Vissoie.

M. Denis Melly, président du comité de direction présenta le rapport sur l'exercice 1981, après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée faite par M. Francis Massy, secrétaire.

Le gérant, M. Albert Florey, commenta les comptes de l'année 1981 qui, avec un bilan de fr. 8 367 866.—, accuse une augmentation de 9 %. Il releva l'entrée dans la coopérative de 15 nouveaux membres, prouvant ainsi la vitalité de cette institution. Sur proposition de M. Marc Melly, président du conseil de surveillance, les comptes 1981 sont approuvés.

Le président remit ensuite une channe dédiée à M. Chrétien Savioz en remerciement de sa longue activité au comité de direction. Il a été fait appel pour le remplacer à M. Jean-Paul Antille de Mayoux/Saint-Jean.

A l'issue de la partie administrative, M. W. Ferrez, président et délégué cantonal aux questions énergétiques, fit un remarquable exposé sur ce problème, complété sur le plan régional par les études de MM. les ingénieurs S. Balmer et S. Crettaz. La traditionnelle verrée termina cette intéressante assemblée.

(A. F.)

Genève



Meyrin

1932-1982

C'est le 31 décembre 1981 que la Caisse Raiffeisen de Meyrin a bouclé son 50^e exercice annuel, ce qui lui donne l'occasion en 1982 de fêter dignement son demi-siècle d'existence.

La première festivité s'est déroulée le 12 mars 1982 dans l'aula de l'école des Boulines à Meyrin-Cité à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire. En présence de près de 130 sociétaires et de nombreux invités, dont M. Wellhauser, conseiller d'Etat, et M. Pachoud, maire de la commune, le président Charles Martak a dirigé les débats d'une façon experte dans une ambiance très chaleureuse. Plusieurs discours ont été prononcés, mettant en relief les particularités du système Raiffeisen de mutualité bancaire ainsi que les bienfaits qu'il a apportés à Meyrin et dans environ 1200 autres communes de Suisse.

La séance a été suivie d'un buffet particulièrement soigné, dont les excellents vins de l'Etat de Genève, offerts par la commune, n'ont pas été le moindre attrait. Cette réunion familière et sympathique a permis à de nombreux sociétaires de la «plus vieille banque de Meyrin» et à ses invités de passer d'agréables moments et de constater, une fois de plus, qu'avec Raiffeisen le monde de la finance garde un visage humain.

Deuxième chapitre de ce jubilé: une «croisière» aura lieu sur le lac Léman le samedi 5 juin 1982. Cette magnifique excursion, agrémentée d'un banquet sur le «paquebot» de la CGN, est offerte à tous les sociétaires de la Caisse Raiffeisen de Meyrin, qui sont actuellement plus de 300. De commune essentiellement agricole qu'elle était, Meyrin est devenue au fil des ans en partie résidentielle et en partie industrielle. Le 5 juin 1982, elle sera en partie «lacustre»!

(P. M.)

Ce 45^e exercice a été une fois de plus bénéfique puisque tous les secteurs d'activité ont enregistré une progression, plus timide cependant en ce qui concerne l'épargne; les taux peu attrayants quoique concurrentiels et l'incidence de la maigre récolte viticole ont été les causes de ce léger fléchissement.

Les rapports présidentiels de MM. Fonjallaz et Michoud traduisent l'inquiétude causée par la constante augmentation de l'inflation entraînant des difficultés dans l'octroi des prêts et crédits.

Au chapitre des élections, si aucun changement n'est intervenu dans la composition des conseils dont les membres représentent les cinq communes de la circonscription, il n'est pas de même pour la gérance de la Caisse. Après trente ans d'activité, le gérant a émis le désir d'être remplacé. M. Fonjallaz adresse éloges et remerciements à M. et M^{me}

Pache pour leur travail, leur serviabilité et leur discrétion, et leur remet fleurs et cadeaux. Il se fait un plaisir de présenter la nouvelle gérante, M^{me} Janine Allaz-Borgognon, qui assurera avec le concours de son mari, l'administration de la coopérative à partir du 1^{er} mai à leur domicile au chemin des Colombaires 15, à Cully.

Une copieuse collation ainsi que la projection du splendide film de M. S. Monachon «Lumière sur un Lac» ont mis un heureux point final à cette sympathique assemblée.

(P. M.)

Photo Ch. Grünig



Vaud



Cully

Présidée par M. Georges Fonjallaz, l'assemblée de la Caisse Raiffeisen de Cully a réuni une cinquantaine de membres au Restaurant du Major Davel.

« Nos artisans – hier et aujourd'hui »

Tout au long de ces dernières années, on assiste à la renaissance de maintes activités artisanales, cependant que d'autres sont en voie de disparition. Faute de combattants peut-être, mais surtout parce que les habitudes du public ont changé, que le consommateur a été sensibilisé au « tout plastique utilitaire » et que le goût pour les belles choses s'est momentanément amenuisé.

Or, aujourd'hui, les jeunes se passionnent à nouveau pour les beaux métiers manuels qui font appel à leur créativité. Ils y voient un moyen de s'exprimer librement, de se réaliser pleinement et de remonter aux sources, à ce passé plein de charme, plus humain et moins matérialiste que notre présent. Dans le même temps, les aînés se souviennent souvent avec nostalgie d'une époque révolue et se réjouissent du regain d'intérêt des jeunes pour le passé. Il est bon parfois de réapprendre ce que l'on avait oublié.

Dans un magnifique ouvrage en deux volumes, le journaliste Roland Carrera aborde de manière fort intéressante seize professions artisanales. Remontant le cours des ans, des siècles voire des millénaires, il brosse une vaste fresque historique, souvent philosophique, de l'évolution des artisans et de leur art. L'auteur les situe dans leur aire géographique, dans leur environnement quotidien ; il jette un regard expert et passionné sur ces hommes et ces femmes aux mains habiles et à l'esprit inventif qui vivent de l'artisanat, le font vivre ou revivre.

De son côté, le photographe Jean-Jacques Grezet a eu de nombreux et précieux contacts avec les artisans qui lui ont ouvert leur porte pour qu'il puisse expliquer leur métier par l'image. De la matière brute à l'objet final, patiemment, il a suivi les multiples opérations souvent très complexes qui président à la naissance d'un vio-

lon, d'une dentelle, d'un sabot, d'une pipe, d'un tonneau ou d'une corbeille, de la laine ou d'un tissu. Chez les artisans, il a fixé sur la pellicule les gestes séculaires, toujours merveilleux et précis, que guident l'expérience et le besoin de créer ce qui est beau et utile à la fois. Il en a fait un reportage remarquable, si bien que, par le texte et par l'image, ce nouvel ouvrage des Editions Mondo contribuera sans doute à montrer la noblesse et la grandeur de l'artisanat et de celles et ceux qui le servent si bien.

Cet ouvrage se commande directement aux Editions Mondo S.A., 1800 Vevey, pour le prix de Fr. 33. — les deux volumes + 800 points Mondo, ou s'achète en librairie au prix de Fr. 79. — les deux volumes, sans points.

« L'alcool au volant »

Qui ne connaît « l'alcool au volant » ? Souvent déjà l'on a attiré l'attention du public sur les effets que peut entraîner cette « drogue » acceptée par notre société. Et ce n'est pas un hasard si le Touring Club Suisse, en collaboration avec l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme, publie maintenant sa nouvelle brochure.

Alcool et capacité de conduire, l'alcool dans le corps, alcool et médicaments, la « gueule de bois », ainsi que les problèmes de législation et d'assurances sont quelques-uns des thèmes par lesquels la nouvelle brochure veut montrer le comportement qu'il faut adopter dans des situations données et les effets de l'alcool sur la capacité de conduire. Il ne s'agit là en aucun cas de montrer du doigt les « assoiffés » et de leur donner mauvaise conscience mais tout simplement de renseigner sur les conséquences que cela peut entraîner.

Cette brochure peut être obtenue gratuitement auprès des offices du TCS ainsi qu'à l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme à Lausanne, case postale 1063, 1001 Lausanne.

« Sport en sécurité »

Le livre de poche « Sport en sécurité » vient de paraître. Son auteur est M. Harold Potter, collaborateur de la CNA, qui avait déjà rédigé, en 1975, la brochure « Vivre en Sécurité ». Cette nouvelle publication est consacrée aux accidents de sport et à leur prévention. Vous pouvez la demander à la CNA, case postale, 6002 Lucerne, qui vous l'enverra gratuitement. Les accidents de sport sont relativement fréquents. La CNA, qui assure près d'un quart de la population suisse contre les accidents professionnels, a pris en charge 67 240 accidents de sport ou de jeu en une seule année (1979).

« Planifier et construire ensemble »

Manuel pour une élaboration collective d'un habitat groupé

C'est sous ce titre que l'Office fédéral du logement a publié récemment une étude d'E. Meyra-Schlee et P. Willmann.

Tirant la leçon de l'expérience, les auteurs montrent comment les groupements de maisons familiales, et l'économie de terrain qu'ils entraînent, répondent aux exigences de l'aménagement du territoire, à quel point cette forme de construction permet une participation optimale des maîtres de l'ouvrage, enfin que certaines couches de la population qui seraient difficilement en mesure d'acquiescer une maison particulière, à cause du prix, peuvent y prétendre.

Ce livre est à la fois un ouvrage de référence, un auxiliaire et une base de décision pour ceux qui entendent établir ensemble le plan de leurs maisons, les construire et les gérer, tout en réduisant les frais au minimum. En outre, il s'agit de balayer des difficultés de langage et de compréhension entre le maître d'ouvrage et l'architecte, et de venir en aide aux deux parties.

Cette publication, qui compte 160 pages, peut être obtenue auprès de l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne, en mentionnant le n° 725.022 f. ■

Pour vous ou vos enfants:

UNE TENUE JOGGING «RAIFFEISEN»!

Un survêtement seyant pour le sport et les loisirs

100 % en coton, de première qualité, il se compose d'un pull-over beige clair avec galons bleu marine surjetés et d'un pantalon bleu marine avec 2 poches, dont une avec fermeture éclair.

Tailles pour adultes: S, M, L et XL

survêtement complet Fr. 35.—
le pull-over seul Fr. 19.50

Tailles pour enfants:
128/140/152/164

survêtement complet Fr. 32.50
le pull-over seul Fr. 18.20

Les commandes de particuliers sont à passer au moyen d'un bulletin de versement sur le compte de chèques postaux 90-970, Union suisse des Caisses Raiffeisen, Saint-Gall. Indiquer au verso du coupon de droite: ZV 4.15.35.1, le nombre de tenues complètes, éventuellement pull-overs seulement, et les tailles désirées.



Solution de nos mots
croisés difficiles du
numéro 4 d'avril 1982

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	E	B	D	O	M	A	D	A	I	R	E
2	E	L	U	C	U	B	R	A	T	I	O	N
3	L	E	V	S			A	C				S
4	I	V	E	T	T	E			A	V	A	L
5	C	A	T	H	E	D	R	A	L	E		I
6	O	T	T	O			R	A	M	U	R	E
7	P	I	E	R	R	E	B	E	N	I	T	E
8	T	O				A	D	E	N	I	T	E
9	E	N			E	B	O	L	I	E	R	
10	R		A	R			N	A	T	O		N
11	E		P	E	R	S	I	E	N	N	E	S
12	S	A	I	S	I		S	S		E	L	A

Solution de nos mots
croisés faciles du numéro
4 d'avril 1982

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	V	E	R	I	T	A	B	L	E	S
2	O	L	E	R	O	N		A	L	E
3	L	O	C	A	T	I	O	N		U
4	O	G	I	N	O		S	C	A	L
5	N	E	T		N	E		I	R	E
6	T	S	E	T	S	E		A	M	S
7	A		R	U		N	O		E	
8	I	R	A	S	C	I	B	L	E	S
9	R	O	S	E	R	A	I	E		U
10	E	I		V	I	L		O	S	E

Election complémentaire au conseil d'administration de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

La Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourg alémanique a soumis aux organes dirigeants de l'Union suisse la candidature de M. Paul Zbinden en remplacement de feu M. Franz Brühlhart.

M. Paul Zbinden, né le 14 novembre 1938 à Plaffeien, est originaire de Plasselb et habite Fribourg. Il est marié et père de trois enfants. De formation juridique (études à Fribourg et Paris), M. Zbinden est docteur en droit et avocat. Il a pratiqué le barreau pendant de nombreuses années. Depuis 1967, il dirige son propre bureau d'avocat.

De 1969 à 1970, M. Zbinden a été membre du conseil municipal de la ville de Fribourg, puis de 1972 à 1976 député au Grand Conseil. Il est conseiller national depuis 1975.

M. Paul Zbinden, de par ses diverses activités professionnelles et politiques, connaît parfaitement l'esprit coopératif. Il est personnellement étroitement lié à diverses organisations d'entraide; il est aussi membre de la Caisse Raiffeisen de Plaffeien. Nous remercions la Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourg alémanique de nous avoir proposé cette

candidature, car nous sommes persuadés que M. Paul Zbinden, avocat et conseiller national, complètera judicieusement notre conseil d'administration.

Le conseil d'administration soutient cette candidature.

Robert Reimann
Président du conseil
d'administration



République fédérale d'Allemagne

Les banques coopératives durant l'exercice 1981

Pour les 4000 banques populaires et Raiffeisen, l'exercice 1981 a été satisfaisant. Le bilan des banques coopératives a augmenté de 26 milliards de DM ou 9,2 % pour atteindre un total de 310 milliards de DM. Le chiffre du bilan global du groupe, y compris les banques régionales, la DG BANK à Francfort et les deux banques hypothécaires coopératives, s'est élevé à 450 milliards de DM fin 1981. En 1981, la demande de crédit a diminué parallèlement à l'évolution de la conjoncture. Les crédits à la clientèle se sont élevés à 206 milliards de DM, soit une augmentation de 19 milliards de DM ou 10,2 %. Dans l'ensemble, les dépôts des banques populaires et Raiffeisen ont augmenté de 19,5 milliards de DM ou 8,5 % pour atteindre 250 milliards de DM, d'où une modification de la structure du passif. En effet, les dépôts d'épargne et dépôts à vue ont diminué, tandis que les dépôts à terme et le placement en bons de caisse ont fortement augmenté.

Autriche

Evolution des banques Raiffeisen en 1981

Dans l'ensemble, l'exercice 1981 a été satisfaisant pour les banques Raiffeisen. Le volume total des prêts s'est élevé à 150,6 milliards d'ÖS, soit une augmentation de 17,4 %. Par rapport à 1980, la part de marché a progressé de 16,6 % à 17,4 %. Le volume des dépôts a augmenté de 13,4 % pour atteindre 167,6 milliards d'ÖS. Elles ont également amélioré la part de marché des dépôts d'épargne. Avec 149,8 milliards d'ÖS, la part de marché est passée de 24,0 à 24,2 %. En janvier 1982, le volume des dépôts d'épargne a dépassé pour la première fois le montant de 150 milliards d'ÖS.

France

Création d'un carnet d'épargne indexé sur l'inflation

Le Gouvernement français va instaurer prochainement un livret d'épargne populaire destiné à protéger les économies des ménages à faible revenu contre l'érosion monétaire. Ce nouvel instrument d'épargne sera réservé, dans la proportion de deux carnets par foyer, à ceux dont les ressources sont réduites, à savoir les 8 millions de personnes à revenu non imposable (moins de 30 000 FF par an) et celles payant moins de 1000 FF d'impôts. De plus, le titulaire de ce carnet devra contracter un engagement de stabilité pour ses dépôts maintenus pendant un minimum de 6 mois et dont le montant unitaire ne dépassera pas 10 000 FF avec un maximum annuel de souscription de 5000 FF. La délivrance de ce carnet d'épargne pourra être assurée par tous les réseaux de collecte.

Finlande

Résultats satisfaisants pour les Caisses d'épargne en 1981

Pour les caisses d'épargne finlandaises en 1981, la croissance du total des dépôts était de l'ordre de 15,3 %, soit sensiblement la même que l'année précédente. Le chiffre établi en fin d'année et englobant les dépôts de Skopbank, était de 25,2 milliards de Markka.

Fin 1981, la part du marché des caisses d'épargne pour les dépôts courants était de 30,7 %, c'est-à-dire la même que l'année précédente. La part du marché pour le total des dépôts a légèrement progressé pour atteindre 28,4 %.

Pays-Bas

Un nouveau service pour les clients aveugles

Après une période d'essai, la Rabobank a introduit un nouveau service pour ses clients aveugles. A leur demande, ils reçoivent à côté de leur extrait journalier habituel gratuitement un extrait de compte en braille.

Etats-Unis

Les caisses d'épargne demandent une assistance fédérale

Avertissant le gouvernement qu'une crise dans leur secteur était imminente, les Mutual Savings Banks (caisses d'épargne) et les Savings & Loans Associations (crédit mutuel immobilier) ont proposé à l'Etat un programme d'assistance dans le cadre duquel celui-ci avancerait plusieurs milliards de dollars pour assurer la survie du secteur et stimuler le marché immobilier. Le coût de ce programme de 3 ans s'élèverait à 10 milliards de dollars pour la première année, puis diminuerait en cas d'une baisse des taux d'intérêt.

Présenté conjointement par la National Association of Mutual Savings Banks et la U.S. League of Savings Associations, ce programme comporte trois volets : défense des capitaux propres des caisses d'épargne, « stockage » par l'Etat d'hypothèques à faible rendement, et subventions aux crédits accordés aux acheteurs de biens immobiliers.

(Sources : Lettre de Bruxelles, Informations internationales)



PROTECTION CONTRE LA FOUDRE

Pour votre sécurité, pour la sécurité de vos bâtiments, confiez vos INSTALLATIONS DE PARATONNERRES à maison spécialisée de confiance et d'ancienne renommée. Consultez-nous : conseils, devis, renseignements techniques sans engagement. Référence de 1^{er} ordre.

Maison CAPT, 1066 Epalinges Téléphone (021) 32 13 90

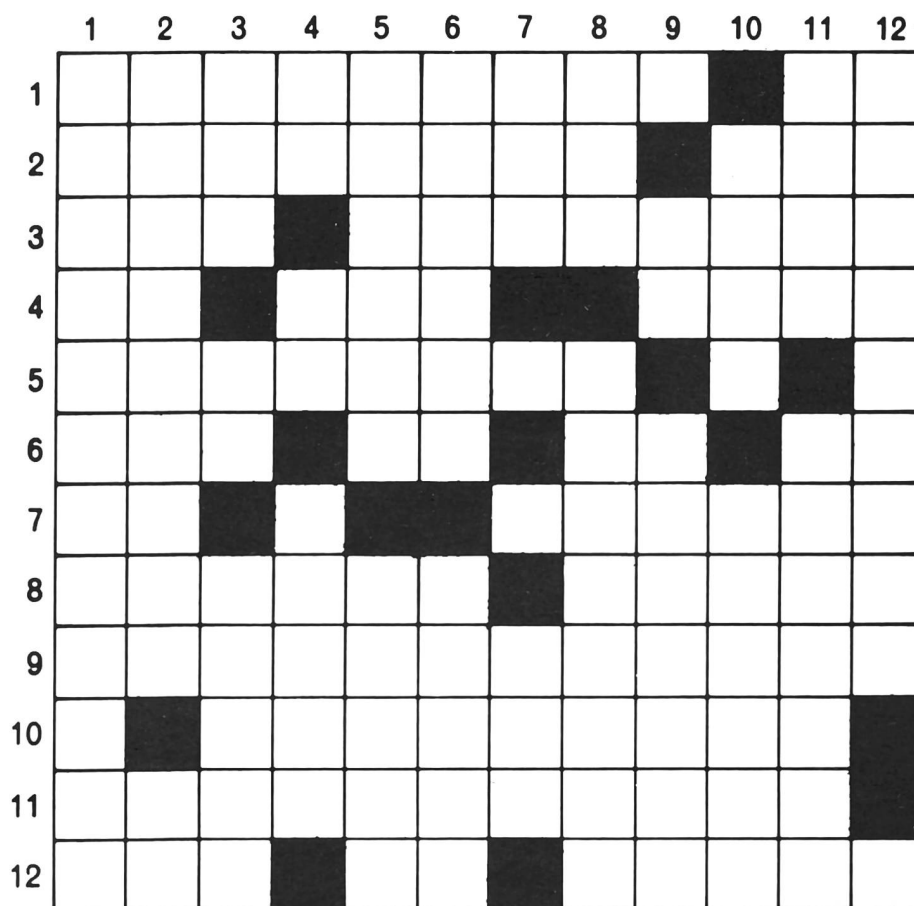
Mots croisés difficiles

Horizontalement:

1. Il dirigea le Conservatoire de Paris à partir de 1822. 2. Est souvent générale — Il soigne des mammifères ongulés. 3. Roi de Juda — Parfois provoquée par l'amour-propre. 4. Phonétiquement: sucer — Fatigué et tout retourné — Genre d'iridiacée bulbeuse. 5. On en rencontre beaucoup sur les routes de France en été. 6. Peut faire écumer — Abréviation religieuse — Adverbe de lieu — Commence le jour du repos. 7. Soldat d'outre-mer — Coupées. 8. Le plus âgé des princes qui assistèrent au siège de Troie — Se couvre souvent de fruits. 9. Ne sont là que provisoirement. 10. Parfois danses, parfois boucles. 11. Sombrèrent à nouveau. 12. Sainte — Voyelle doublée — Avoir affaire à Thémis.

Verticalement:

1. Arbres de la famille des fagacées. 2. Peut être familier de Napoléon — Conjonction. 3. Roi d'Israël — Phonétiquement: conspué — Poète latin né à Naples. 4. Divinité égyptienne — Saint — Précède souvent la dactylo. 5. Chimiste français spécialiste des terres rares — Parfois de Barbarie. 6. On peut les reprendre quand on craint une faillite — Rivière de Normandie. 7. Ne s'entend plus guère à l'église — Une âme tourmentée. 8. Sont donc mortels — Témoin d'un esprit étroit. 9. Note — Vraiment simples. 10. Profusion — N'ont pas raison. 11. Celui de Pascal est célèbre — Ne peut supporter. 12. Présentés comme parfaits.



(La solution paraîtra dans notre prochain numéro!)

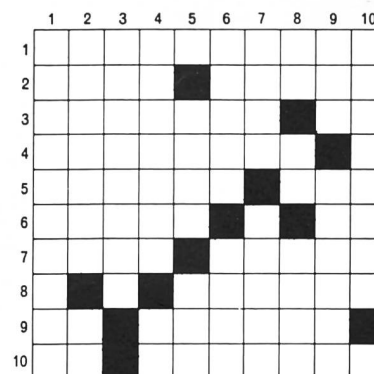
Mots croisés faciles

Horizontalement:

1. Merveilleux. 2. Néglige — Transformée en glace. 3. Concernent la marine — Article arabe. 4. Nées de la même mère, mais non du même père. 5. Devenues mûres — Unité monétaire bulgare. 6. Anneaux de cordage — Célèbre symbole mathématique. 7. Venues au monde — En ce temps-là. 8. Matière volcanique légère. 9. N'a pas son pareil ou rarement — Assemblées espagnoles. 10. Note — Se dit de pièces héraldiques diminuées de longueur.

Verticalement:

1. Gigantesque. 2. Qui n'a pas encore atteint la maturité et à qui il manque une lettre — Possessif. 3. Verser de nouveau. 4. Amusantes jongleuses — Démonstratif. 5. Unis — Note. 6. Village vaudois — Piquant. 7. Blessé — Billes de bois. 8. Symbole chimique — Phonétiquement: partie du corps — Bord. 9. Venue au monde — Amoureuse. 10. Transmet par voie électrique.



(La solution paraîtra dans notre prochain numéro!)

RAIFFEISEN
la banque
des familles

RAIFFEISEN
notre  banque

